

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2021 DE TERRITOIRE
D'ÉNERGIE
LOT-ET-GARONNE



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ÉDITORIAL.....	3
TERRITOIRE D'ENERGIE LOT-ET-GARONNE : ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !	4
L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES	5
L'ANNÉE 2021 VUE PAR LES ÉLUS	6
L'ANNÉE 2021 EN BREF	7
LES TEMPS FORT DE L'ANNÉE 2021	8-9
ÉTAT DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES AU 31.12.2021	10
ÉLECTRIFICATION	11
La concession d'électricité	12
Le patrimoine de la concession	13
L'activité du pôle électrification	14
ÉCLAIRAGE PUBLIC	15
Les travaux et la maintenance	16
Avancement du programme de rénovation énergétique	17
Bilan énergétique des consommations sur le département	17
Les réalisations	18
GAZ	19
La compétence gaz	20
Schéma directeur Gaz	21
CO'METH 47 : un programme pour développer la production d'un gaz vert et local	22
MOBILITÉS DURABLES	23
Mobilités durables : généralités	24
La mobilité électrique	25
La mobilité au BioGNV	26
ÉNERGIES RENOUVELABLES	27
La chaleur renouvelable	28
Le photovoltaïque.....	29
La rénovation énergétique	30
LE FONCTIONNEMENT DE TE 47	31
Vos élus	32-33
Activité du pôle juridique	34
Le service Communication	35
Budget général du syndicat en 2021	36-37
L'équipe et les moyens	38-39
Organigramme des services de TE 47	40
LA SEM AVERGIES	41
Activité de la sem AVERGIES	42
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS	43 à 47

INTRODUCTION

Après une année 2020 marquée par l'éruption de la pandémie de COVID-19 et l'impact qu'elle a eue sur nos vies et notre activité, l'année 2021 a permis à TE 47 de recréer le lien avec les élus communaux à l'occasion des réunions semestrielles des Commissions Territoriales Énergie. Ce lien de proximité avec les élus est le poumon du fonctionnement du syndicat au service des territoires.

L'ambition de TE 47 pour notre département tourne autour de 4 grandes priorités que nous avons suivies en 2021 :

- ▶ **des réseaux de distribution de qualité :** renouvellement de nos marchés de travaux et renforcement des actions de contrôle des concessionnaires, même si la situation actuelle apporte son lot d'inquiétudes avec l'allongement des délais de fournitures des principaux équipements
- ▶ **la production d'énergies renouvelables adaptées à notre territoire :** mise en service de centrales photovoltaïques sur toitures de bâtiments communaux et des réseaux de chaleur au bois-énergie de Castillonès et Aiguillon et émergence de projets de méthanisation agricole via le programme Co'meth 47
- ▶ **le développement des mobilités décarbonées :** inauguration de la station de distribution de BioGNV de Damazan et création du réseau régional de stations Témob
- ▶ **la rénovation énergétique du patrimoine public :** poursuite de la rénovation de l'éclairage public et structuration de l'accompagnement des communes pour le bâti public en lien avec le décret tertiaire.

Une inquiétude majeure est désormais l'augmentation substantielle des coûts d'achat des énergies traditionnelles. TE 47 accompagne d'ores et déjà les collectivités par le biais de groupements d'achats pour limiter au maximum cette évolution, mais aussi dans le changement des habitudes de consommation.

Le monde de l'énergie évolue vite et TE 47 doit s'adapter. Pour accompagner ces développements au service de l'action publique, les élus du comité syndical ont décidé d'engager pour fin 2024 le déménagement du siège du syndicat sur le futur écoquartier de la Villette à Agen.



Jean-Marc CAUSSE, Président de TE 47

J'adresse mes remerciements à l'ensemble des services de TE 47 pour leur mobilisation exemplaire, démontrant ainsi tout leur professionnalisme et leur capacité d'anticipation afin d'offrir aux collectivités des services de qualité et mettre le Lot-et-Garonne sur la voie de l'indépendance énergétique pour les prochaines décennies.

Je remercie également mes collègues élus pour la motivation dont ils font preuve dans l'accomplissement de leur mission, contribuant ainsi au bon fonctionnement de notre syndicat.

C'est donc avec plaisir que je vous communique ce rapport d'activités 2021 et vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente lecture

TERRITOIRE D'ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE, ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE !

 **319 communes réparties**
en 7 Commissions
Territoriales d'Énergie (CTE)

 **58 élus**
au Comité Syndical

48 agents pour
l'équipe administrative
et technique

207 320 usagers
HTA et BT
5 898 producteurs
d'énergie

Créé en 1953, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne (TE 47) est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui regroupe aujourd'hui l'ensemble des 319 communes du Lot-et-Garonne. Unique autorité organisatrice du service public de l'électricité, TE 47 est devenu en 68 ans un acteur majeur de l'aménagement énergétique du territoire et œuvre au quotidien pour répondre au mieux aux besoins des usagers et accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets.

Électrification (319 communes)

Compétence obligatoire. TE 47 veille à la bonne organisation, à la cohérence et à la qualité du service public de distribution d'électricité sur tout le Lot-et-Garonne. En tant qu'unique autorité organisatrice et concédante, il assure le contrôle de la concession confiée à Enedis pour la distribution et à EDF pour la fourniture au tarif réglementé de vente et réalise sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique.

Réseaux de chaleur ou de froid (15 communes)

Compétence optionnelle. TE 47 assure, aux lieu et place de ses membres qui lui transfèrent la compétence, la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation d'infrastructures de production, de distribution et de fourniture de chaleur ou de froid, en particulier d'origine renouvelable, ainsi que la représentation et la défense des intérêts des usagers dans leurs relations avec les délégataires éventuels de service public.

Mobilités durables (92 communes)

Regroupe 3 compétences optionnelles : Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (91 communes), Infrastructures de ravitaillement en gaz de véhicules et Infrastructures de ravitaillement en hydrogène de véhicules.

TE 47 assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation des infrastructures sur le territoire des communes lui ayant transféré une ou plusieurs des 3 compétences.

Gaz (107 communes)

Compétence optionnelle. TE 47 exerce le contrôle de la concession gaz des communes desservies lui ayant transféré cette compétence. Il agit pour le développement du gaz en Lot-et-Garonne, en réalisant, à la demande des communes, des études de faisabilité pour de nouvelles dessertes ou des extensions.

Éclairage public (274 communes)

Regroupe 3 compétences optionnelles : Éclairage public (274 communes), Signalisation lumineuse tricolore (59 communes) et Éclairage des infrastructures sportives (93 communes). TE 47 assure la maîtrise d'ouvrage et l'exploitation des équipements et réseaux sur le territoire des communes lui ayant transféré une ou plusieurs des 3 compétences.

LES ACTIVITÉS CONNEXES

Le Syndicat exerce d'autres activités accessoires dans les domaines connexes aux compétences qui lui sont transférées :

- **dans les domaines de l'énergie et des compétences optionnelles** : maîtrise de la demande énergétique et rénovation énergétique, utilisation rationnelle de l'énergie et optimisation de l'exploitation de système énergétiques, production d'énergies renouvelables (photovoltaïque, hydroélectricité, chaleur), achat et la gestion de l'énergie.
- **dans les domaines des télécommunications** : enfouissements coordonnés des réseaux, assistance au déploiement d'infrastructures de réseaux Très Haut Débit.
- **dans la mise en commun de moyens et la mise en œuvre d'actions communes** : possibilité d'adhésion à un autre Établissement Public de Coopération Intercommunale, possibilité de participation à une Société Publique Locale (SPL) ou d'Économie Mixte (SEM), possibilité de participation ou de coordination de groupements d'achats (en particulier un groupement régional dédié à l'achat d'énergie et un groupement départemental dédié à la rénovation énergétique).

L'ANNÉE 2021 EN CHIFFRES



GAZ

1 061 km
de réseau de gaz naturel

17 km
de réseau propane

1 204 GWh
acheminés

28 800
usagers raccordés
dont **267** en gaz propane



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Interventions sur
8 461 points lumineux
en maintenance

3 623 835 € TTC
de travaux

2 950 points
lumineux renouvelés

360 ordres
de services travaux

557 devis émis

615 800 €
de travaux de maintenance
préventive et curative



ÉLECTRIFICATION



17 860 km
de réseau électrique

8 141 km de réseau HTA
9 719 km de réseau BT



207 320 usagers
HTA et BT

33 opérations
d'effacement de réseau

80 opérations
de sécurisation

172 opérations
de desserte

98 opérations
de renforcement



6 306 144 € TTC
de travaux de renforcement

Montant total
d'investissement
ER et TELECOM :

13 003 617 € TTC

815 certificats
d'urbanisme

1 005 permis
de construire

217 déclarations
préalables

36 permis
d'aménager



ÉNERGIE

3 chaufferies au bois
déchetées en service

161 membres
du groupement de commandes
départemental ENR-MDE

5 centrales
photovoltaïques
en service



5 898
producteurs d'énergie

50 bâtiments isolés
dans **27 communes**
dans le cadre de l'opération
COCON 47

13 véhicules commandés
dans le cadre de MOBIVE HA

143 170 €
de CEE valorisés



MOBILITÉS DURABLES



99 bornes
de recharges normales

6 bornes
de recharges rapides

10 727 sessions
de charge en 47

2 stations
bioGNV ouvertes

2 stations
bioGNV en projet

L'ANNÉE 2021 VUE PAR LES ÉLUS



Lionel LABARTHE - Mairie d'Andiran

La commune d'Andiran travaille depuis de nombreuses années en étroite collaboration avec le Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne dans une démarche environnementale et économique. Cela a permis notamment l'enfouissement des fils HTA dans le bourg, la mise aux normes de l'éclairage public et l'installation de LED avec une réduction significative de la consommation, le remplacement des fils nus par du torsadé dans notre campagne, limitant les coupures d'électricité.

En 2021, la commune a décidé de participer à l'opération COCON 47 qui apporte une aide financière afin d'isoler les combles des bâtiments communaux, toujours dans cette démarche d'économie d'énergie.

M. LODETTI a été notre interlocuteur tout au long de la réalisation de ce programme. Il a été d'une aide précieuse en nous accompagnant à chaque étape, de la partie administrative à la réalisation technique du projet.

Cette opération doit être financièrement neutre pour la commune. Elle permet un meilleur confort pour les usagers ainsi qu'une réduction de la consommation d'énergie.



Pascal BOUTAN - Mairie de Lamontjoie

La commune de Lamontjoie, depuis quelques années, a réalisé des travaux d'effacements de réseaux dans la bastide. Ces travaux d'amélioration ont permis de rendre le bourg

plus attrayant et de mettre davantage en valeur le patrimoine privé ou public.

Nous avons de vieux points lumineux complètement obsolètes qu'il convenait de moderniser. Nous avons fait disparaître ainsi les « toiles d'araignées » composées de câbles électriques mais aussi de câbles téléphoniques.

En 2021, nous avons traité la rue René Itard qui longe les remparts, le carrefour ainsi que le devant du commerce multiservices.

Le service TE 47 a été présent sur toutes les phases d'études et tout au long des travaux d'effacement.

L'assistance du syndicat est importante pour les élus que nous sommes tant pour les prises de décisions que pour l'aspect purement technique. Nous nous réjouissons de bénéficier pour nos petites communes de l'appui technique et financier du syndicat TE 47.

Dans quelques cas, les « finitions » de pose de gaines, fourreaux ou coffrets sur les façades en pierre n'ont pas été toujours au rendez-vous, il serait souhaitable que le conseil et le suivi par TE 47 soit accru dans ce domaine. Nous avons l'intention de poursuivre ces opérations afin de dissimuler les câbles sur l'ensemble de la Bastide et de ses faubourgs.



Jean-Pierre BARJOU - Maire de Lauzun

La reprise brutale de l'inflation -avec la montée en flèche du coût des énergies- vient renforcer la logique de diversification impulsée, ces dernières années, par notre « vieux » syndicat d'électrification. En devenant référent sur l'ensemble du mix énergétique au-delà de sa mission initiale, il permet en effet d'amortir le choc au profit de ses adhérents, nos communes. Plus stratégiquement, TE 47 offre davantage encore, tel une boussole permettant de nous orienter face aux enjeux de la transition énergétique à assurer dans les meilleurs délais.

À l'échelle de notre commune de Lauzun, et face à cette adversité nouvelle, j'ai pu apprécier autant cet apport d'économies indispensables, que cette capacité d'orientation pour demain.

Deux exemples locaux l'attestent :

- ▶ Avec les travaux de rénovation de l'éclairage public réalisés en 2021-2022, nous pouvons profiter d'une économie annuelle de l'ordre de 8000€ sur la base des tarifs en vigueur avant augmentation. Et -comme pour tous les adhérents ayant transféré la compétence- le choc est amorti grâce aux tarifs négociés. Sans ces deux facteurs, nous subirions de plein fouet les effets de la flambée des coûts.
- ▶ Pour nous, commune de base, l'autre avantage tient à l'ingénierie déployée par le syndicat. Au moment où nous engageons un important chantier de rénovation de notre groupe scolaire, la question des économies d'énergie est aussi importante que la nécessité d'une école connectée aux nouveaux savoirs. L'arrivée de la fibre, dont TE 47 est un acteur majeur au sein de Lot-et-Garonne numérique, va ainsi se doubler d'une approche environnementale en phase avec les enjeux du défi climatique. Dans ce chantier majeur du mandat, nous sommes conseillés et accompagnés tant sur l'audit énergétique que sur la panoplie des solutions à déployer.

En apportant une expertise dédiée aux différents segments des enjeux énergétiques, TE 47 couvre donc toute la palette des problématiques locales face aux enjeux de la globalité. Diversification des sources, traditionnelles telles que gaz et électricité, ou renouvelables -du bois au solaire ou à la méthanisation- ou encore les économies de consommation, le syndicat peut se mobiliser au service de nos collectivités.

Face aux problématiques de la transition qui doit s'accélérer, TE 47 apporte une réelle expertise au plus près de son territoire local.



2021, EN BREF

19 janvier 2021 : Premiers travaux d'isolation des combles perdus des bâtiments publics dans le cadre du programme COCON 47 sur la commune d'Andiran.

16 février 2021 : Première livraison de combustible bois-énergie pour la chaufferie d'Aiguillon.

22 février 2021 : Création d'un programme spécifique de rénovation énergétique de l'Éclairage d'Infrastructures Sportives pour les communes B et C (contributions communales fixées à 60 % du montant HT des travaux).

22 février 2021 : Modification du financement des travaux de Signalisation Lumineuse Tricolore pour les communes B et C (contributions communales fixées à 70 % du montant HT des travaux au lieu de 75 %).

22 février 2021 : Lancement du programme OCRé lors d'une conférence de presse à Aiguillon pour accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets de chaleur renouvelable sur le territoire de 3 EPCI TEPOS du département.

23 février 2021 : Souscription à l'option HS A/C de la commune de Villereal dans le cadre du transfert de sa compétence EP.

24 février 2021 : Opération de thermographie aérienne avec la Ville d'Agen – Survol en drone du futur éco-quartier de la Villette en vue de réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments.

10 mars 2021 : Transfert de la compétence SLT à TE 47 de la commune de Virazeil.

Mars 2021 : négociation tarifaire et signature d'avenants au contrat de concession pour la fourniture de gaz propane des communes de Miramont-de-Guyenne et Saint-Pardoux-Isaac avec Primagaz.

Avril 2021 : Lancement d'une série de webinaires auprès des collectivités et des professionnels afin de présenter le Contrat de Développement Territorial des Énergies Renouvelables Thermiques et du dispositif OCRé mis en place par TE 47.

7 avril 2021 : Démarrage de la chaudière biomasse de la commune de Castillonès.

13 avril 2021 : Transfert de la compétence SLT à TE 47 des communes de Cuzorn et Pinel-Hauterive.

Mai 2021 : Réalisation des réunions d'information semestrielles des Commissions Territoriales d'Énergie en visioconférence.

Mai 2021 : Publication du premier rapport d'exploitation IRVE 2017 - 2019.

5 mai 2021 : Organisation d'un webinaire « Pour tout savoir sur le BioGNV » dans le cadre de l'ouverture de la Station BioGNV de Damazan.

20 mai 2021 : Inauguration de l'ombrière solaire de parking de la commune de Montesquiou.

27 mai 2021 : Transfert de la compétence EIS à TE 47 de la commune de La Sauvetat-du-Dropt.

11 juin 2021 : Inauguration de la station BioGNV du Confluent à Damazan.

16 juin 2021 : Transfert de la compétence SLT à TE 47 de la commune de Saint-Jean-de-Thurac.

18 juin : Participation à la journée de l'élevage dans le cadre du programme d'action Co'meth 47.

1er juillet 2021 : Organisation d'une journée du personnel post-covid dans le but de recréer du lien et d'accueillir les agents arrivés durant les périodes de confinement.

5 juillet 2021 : Remise de prix du concours Ecoloustics avec la visite de la centrale hydraulique de Fumel.

15 juillet 2021 : Opération de dépose de support par hélitreuillage sur la commune de Laroque Timbaut.

16 juillet 2021 : Lancement de l'appel d'offres ouvert « Travaux d'électrification, d'éclairage public, d'éclairage d'infrastructures sportives, de signalisation lumineuse tricolore, et de réseaux de télécommunication en Lot-et-Garonne ».

août 2021 : Publication du rapport de contrôle Concession Gaz 2019.

6 août 2021 : TE 47 est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt ACTEE MERISIER en partenariat avec le SYDEC (coordonnateur) et le SDEEG.

17 août 2021 : Réception de travaux de l'installation photovoltaïque de Saint-Jean-de-Duras.

Septembre – octobre 2021 : audit de contrôle de GRDF, exercice 2020, pour les concessions de gaz naturel de TE 47.

Septembre 2021 : lancement de Témob, un nouveau réseau de stations BioGNV en Nouvelle-Aquitaine.

Septembre 2021 : Publication du rapport d'activité 2020 de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne.

28 septembre 2021 : Réunion des présidents des Syndicats d'Énergie de l'entente Territoire d'Énergie Nouvelle-Aquitaine (TENAQ) à Buzet-sur-Baïse.

28 septembre 2021 : Lancement officiel en présence des Présidents de l'entente TENAQ de la marque Témob (réseau de stations BioGNV en Nouvelle-Aquitaine).

Septembre- Octobre 2021 : Deuxième vague de réunions de mobilisation des agriculteurs dans le cadre du programme Co'meth 47.

6 octobre 2021 : Réalisation d'un forage test en vue de l'installation géothermique du groupe scolaire de Damazan.

Octobre 2021 : audit de contrôle de PRIMAGAZ, exercice 2020, pour les concessions de gaz propane de TE 47.

Octobre 2021 : second Appel à candidature pour Co'meth 47, le programme de TE 47 en faveur du développement de la méthanisation agricole.

Octobre 2021 : Signature de la convention sécurité gaz avec GRDF.

8 novembre 2021 : Attribution des marchés suite à l'appel d'offres ouvert « Travaux d'électrification, d'éclairage public, d'éclairage d'infrastructures sportives, de signalisation lumineuse tricolore, et de réseaux de télécommunication en Lot-et-Garonne » en comité suite à la Commission d'Appel d'Offres du 29/10/2021.

10 novembre 2021 : Célébration de la première année de mise en service de la station Bio GNV du Villeneuvois.

Décembre 2021 : Publication du Schéma Directeur Gaz 2021 – 2026 « Le Gaz Vert, une solution en faveur de la Transition Énergétique en Lot-et-Garonne ».

Décembre 2021 : Publication du rapport d'exploitation Éclairage Public de l'exercice 2020.

2 décembre 2021 : Transfert de la compétence SLT à TE 47 de la commune de Savignac de Duras.

4 décembre 2021 : Inauguration de l'avenue de l'usine à Fumel.

6 décembre 2021 : Transfert de la compétence SLT et EIS à TE 47 de la commune de Rives.

20 décembre 2021 : Inauguration du réseau de chaleur au bois de la commune de Castillonès.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2021



ÉNERGIES RENOUVELABLES

22 Février 2021 - Lancement dispositif OCRe

Objectif : Chaleur Renouvelable ! Les 3 communautés de communes TEPOS du département et Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne se sont associées à l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projets de chaleur renouvelable. Baptisé OCRe, ce dispositif vise à convertir les territoires aux énergies renouvelables thermiques.



PHOTOVOLTAÏQUE

20 mai 2021 - Inauguration de l'ombrière solaire de Montesquieu

Alain POLO, Maire de Montesquieu, Pascal de Sermet, PDG de la Sem AVERGIES, François GUERIN, Président de SeeYouSun et Alain LORENZELLI, Président d'Albret Communauté ont fait découvrir l'ombrière solaire installée sur le parking à l'entrée de la commune. Cette ombrière produit la consommation d'électricité de 83 habitants.



CHALEUR RENOUVELABLE

20 décembre 2021 - Inauguration du réseau de chaleur de Castillonnès

La commune de Castillonnès a confié à TE 47 la réalisation et l'exploitation d'un réseau de chaleur au bois alimentant 5 bâtiments publics (écoles primaire et maternelle, crèche, collège et EHPAD). Cela a nécessité la construction d'un bâtiment à usage de chaufferie et d'un silo de 120 m³ de stockage de plaquette bois. Les travaux ont débuté le 14 mai 2020 et la chaufferie a été mise en service le 31 mars 2021.



ELECTRIFICATION

9 mars 2021 – Opération FIER

Dans le cadre de son opération technique XXL « FIER », Enedis a mobilisé 100 techniciens sur la journée du 9 mars 2021 afin d'intervenir sur une des lignes électriques 20 000 volts alimentant les Coteaux et landes de Gascogne. 3 semaines de travaux ont été concentrées sur une seule journée pour traiter 15 km de réseau et 60 supports.





MOBILITÉS DURABLES

11 juin 2021 – Inauguration de la station BioGNV du Confluent à Damazan

A proximité immédiate de la sortie n°6 de l'autoroute A62, la station BioGNV du Confluent est la première station publique à énergie positive de France à être inaugurée. Elle distribue un carburant 100 % renouvelable issu de la méthanisation agricole sur le département et sera dotée d'un superchargeur électrique faisant partie du réseau régional Mobive déployé par TE 47 en Lot-et-Garonne.



COMMUNICATION

5 juillet 2021 – Remise de prix du Concours Ecoloustics

Organisé pour la quatrième année consécutive, le concours Ecoloustics vise à sensibiliser les élèves sur les enjeux de la transition énergétique. En 2021, les élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école primaire de Villereéal ont pu visiter la centrale hydraulique de la commune de Fumel. Véhiculé par un bus roulant au BioGNV de la société FIAGEO, ils ont également pu découvrir cette nouvelle mobilité.



FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

28 septembre 2021 – Réunion des Présidents de l'entente TENAQ

TE 47 a eu l'honneur d'accueillir la conférence des Présidents des Syndicats d'Énergie de la région Nouvelle-Aquitaine le mardi 28 septembre 2021 à Buzet-sur-Baïse. Cette journée leur a permis de travailler sur les projets et actions en cours au niveau régional et d'élire le nouveau Président et Vice-Président de l'entente TENAQ. A cette occasion, ils ont pu se déplacer sur la station BioGNV du Confluent à Damazan pour présenter officiellement le nom du réseau régional de stations BioGNV : TÉMOB.



GAZ

25 octobre 2021 – Signature de la convention sécurité avec GRDF

Le 25 octobre 2021, Jean-Marc CAUSSE, Président de TE 47 et Fabrice VIGNERON, Directeur Réseau GRDF Sud-Ouest ont signé une convention de coopération visant à renforcer la sécurité des travaux à proximité des réseaux de gaz. La signature de cette convention est une première entre un syndicat d'énergie et GRDF en Nouvelle-Aquitaine.



ÉLECTRIFICATION

Propriétaire des réseaux publics de distribution d'électricité en Lot-et-Garonne, TE47 est **maître d'ouvrage de travaux et contrôle l'activité des concessionnaires**.

Ce contrôle a pour objectif de garantir une **bonne qualité de l'énergie, l'entretien du patrimoine** concédé, de **favoriser les investissements** et d'être ainsi le **garant de la qualité** du service public concédé.



LA CONCESSION D'ÉLECTRICITÉ

LES INVESTISSEMENTS POUR VOS COMMUNES ET LES ACTIONS

Sécurisation

80
opérations
28 km
de réseau BT sécurisés
2 980 946 € TTC
de travaux

Renforcement

98
opérations
16,8 km
de réseau BT renforcés
6 306 144 € TTC
de travaux

Dessertes et extensions

172
opérations
2 374 822 € TTC
de travaux

► **9 nouveaux postes**
créés

► **4,8 km**
de réseau HTA créés

► **20,3 km**
de réseau BT créés

► **2 073 autorisations**
d'urbanisme instruites

Dissimulation de réseau de télécommunication

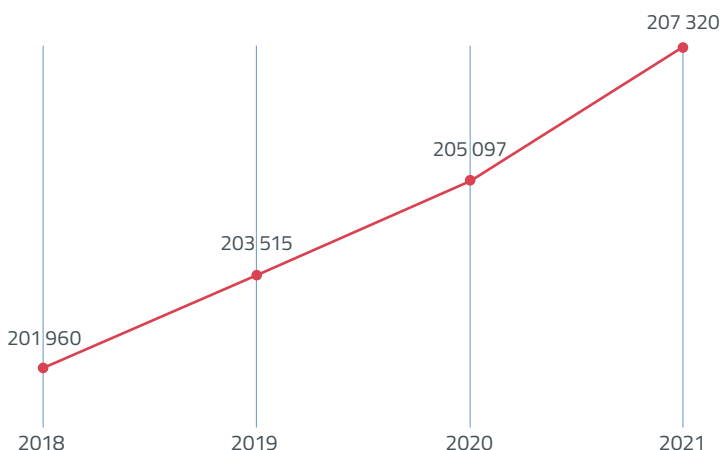
16
opérations
322 534 € TTC
de travaux

Dissimulation de réseau électrique

17
opérations
4,7 km
de réseau BT aérien déposé
1 019 171 € TTC
de travaux

LES CLIENTS DE LA CONCESSION

Raccordements	2018	2019	2020	2021	Variation
Producteurs	3 983	4 413	4 853	5 898	+21,53 %
Nb de raccordements au réseau public	201 960	203 515	205 097	207 320	+1,1 %



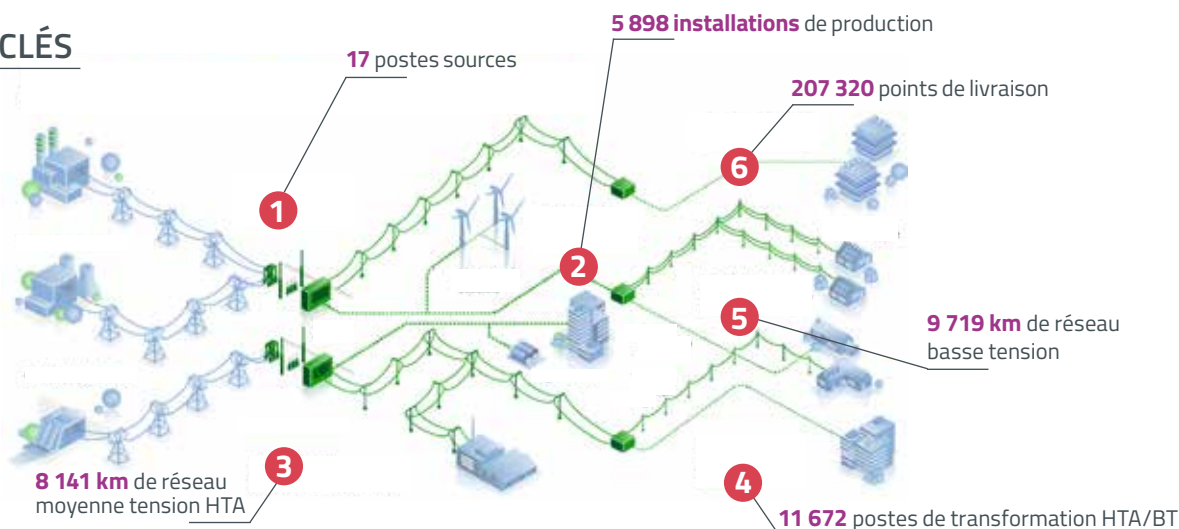
Qualité du réseau	2020	2021	Variation
Clients mal alimentés*	1 676	1 995	+19 %
Clients affectés par une coupure longue (>5h)	11 677	13 735	+17,6 %
Clients affectés par plus de 6 coupures longues (>3min)	398	529	+32,9 %

* En basse tension, un client est dit « client mal alimenté » (CMA) lorsque la tension à son point de livraison (en valeur efficace moyennée sur 10 min) sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise. La plage de variation admise est de + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230/400 V (décret du 24 décembre 2007), soit une tension admissible comprise entre 207 et 253 volts en basse tension pour les branchements monophasés.

Puissance des raccordements	2020	2021	Variation
Foyers raccordés en puissance < 36 kVa	201 835	204 032	+1,1 %
Foyers raccordés en puissance > 36 kVa	2 434	2 475	+1,7 %
Clients HTA	828	813	-1,8 %

LE PATRIMOINE DE LA CONCESSION

LES CHIFFRES CLÉS AU 31/12/21



RÉSEAU HTA en ml

	2020	2021	Variation
Réseau souterrain	3 270 712	3 357 307	+2,6 %
Réseau torsadé	1 623	1 623	+0,0 %
Réseau aérien nu	4 807 352	4 782 077	-0,5 %
Réseau total aérien	4 808 975	4 783 700	-0,5 %
Total réseau HTA	8 079 686	8 141 007	+0,8 %
Taux d'enfouissement HTA	40,50%	41,9%	+1,9 %

RÉSEAU BT en ml

	2020	2021	Variation
Réseau souterrain	2 276 916	2 344 336	+3,0 %
Réseau torsadé	6 988 418	6 997 914	+0,1 %
Réseau aérien nu	397 653	376 771	-5,3 %
Réseau total aérien	7 386 071	7 374 685	-0,2 %
Total réseau BT	9 662 987	9 719 021	+0,6 %
Taux d'enfouissement BT	23,60%	24,1%	+2,4 %

SIGNATURE DE L'AVENANT N° 1 AU CONTRAT DE CONCESSION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le 29 novembre 2021, Jean-Marc CAUSSE, Président de TE47, Laurence ROLLAND, Directrice Territoriale d'Enedis Lot-et-Garonne et Olivier ROLLAND, Directeur Régional d'EDF, se sont retrouvés pour la signature de l'avenant n°1 au contrat de concession.

Ce dernier, acte le changement de nom de l'autorité concédante intervenu ultérieurement à la signature de la convention de concession et fixe un nouveau Programme Pluriannuel d'Investissements que s'engage à respecter Enedis pour la période 2022-2025. Ce nouveau programme de travaux est établi autour d'un diagnostic partagé entre TE47 et Enedis, des zones prioritaires d'investissement sur lesquelles la qualité de distribution d'électricité doit être améliorée. Le choix de ces zones permet d'orienter les investissements de façon efficace.

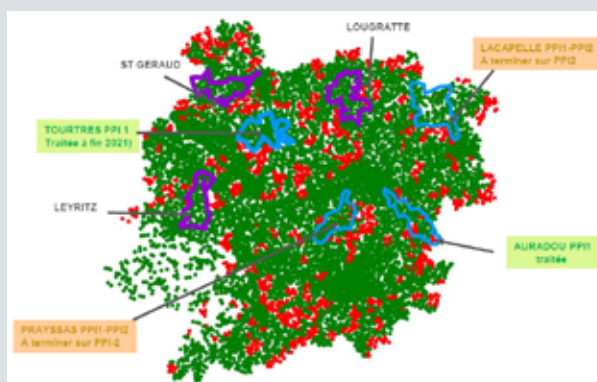
Ces sept zones prioritaires en secteur rural (cf. carte ci-contre) et les trois zones en secteur urbain (communes d'Agen, de Marmande et de Villeneuve-sur-Lot), identifiées sur le premier PPI 2018-2021, sont inchangées dans le cadre du PPI 2022-2025.

Les choix d'investissements pour le deuxième PPI 2022-2025, retenus collégialement par Enedis et TE 47, sont les suivants :

- ▶ Achèvement des investissements sur les zones rurales prioritaires : départ Prayssas et départ Lacapelle ;
- ▶ Traitement du départ Saint-Géraud ;
- ▶ Poursuite du programme sur la sécurité et les obligations réglementaires ;
- ▶ Poursuite des investissements dans les zones urbaines.

L'engagement financier d'Enedis, pour le programme pluriannuel des investissements 2022-2025 porte sur 10 000 000 € dont 8 900 000 € impactant les provisions pour renouvellement.

Cet avenant n°1, détaille le programme pluriannuel d'investissements du concessionnaire, les modalités de suivi du programme pluriannuel et l'élaboration des programmes annuels et le suivi financier.



ACTIVITÉ DU POLE ÉLECTRIFICATION

Afin d'accompagner au mieux les communes dans leurs projets, le service électrification s'est réorganisé sur la partie « urbanisme ». Désormais, les communes bénéficient d'un interlocuteur privilégié pour tout type d'opérations liées aux réseaux électriques.

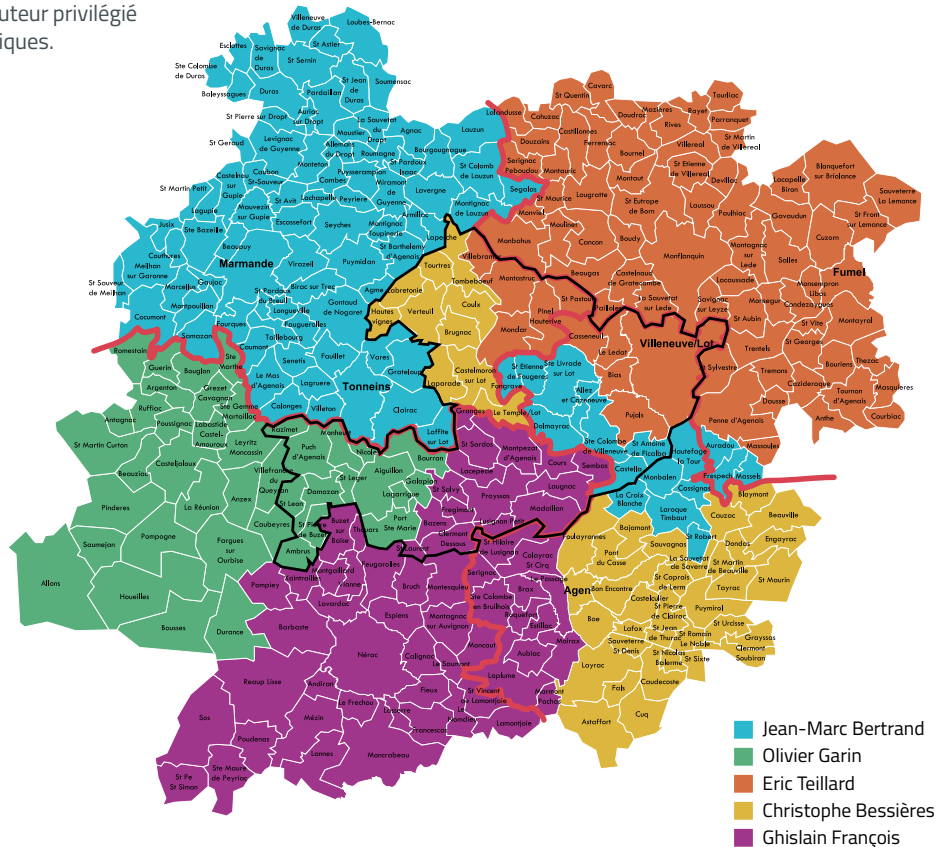
TE 47 en tant que maître d'ouvrage des travaux d'extension du réseau électrique, étudie et formule un avis pour chaque demande d'urbanisme émise par les communes.

Depuis fin 2021, TE 47 s'est activement engagé dans la dématérialisation du suivi des demandes d'urbanismes afin de fluidifier ces démarches. Les consultations peuvent se faire désormais via la plateforme gouvernementale AVIS'AU (<https://avisau.cohesion-territoires.gouv.fr>).

Cette plateforme permet de recevoir les demandes d'avis, d'accéder aux dossiers et de remettre les avis dans le cadre d'une consultation.

Pour les communes qui ne sont pas encore adhérentes, il est encore possible d'adresser vos demandes par mail à : autorisations.urbanisme@te47.fr

Interlocutrice privilégiée : **Séverine PEREIRA**
05 53 47 94 40 - s.pereira@te47.fr



PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS

Le Comité Syndical de TE 47, dans sa délibération du 6 juillet 2021, a souhaité pouvoir **accompagner plus efficacement l'installation d'une activité professionnelle**, enjeu important de revitalisation du bourg **pour les communes rurales**. Un nouveau régime financier de raccordement électrique plus favorable pour tous les projets d'activités professionnelles a été mis en place. Les conditions d'application sont les suivantes :

- ▶ Communes classées en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) et de moins de 500 habitants (157 communes concernées) ;
- ▶ Localisation du projet dans la commune (dans le bourg, entre les panneaux d'agglomération de type EB) ;
- ▶ Puissance de raccordement demandée inférieure à 36 kVA ;
- ▶ Participation financière de TE 47 : 90 % du coût HT de l'opération de création des 100 premiers mètres depuis le réseau public.
- ▶ Participation financière du porteur de projet : 10 % du coût HT de l'opération de création des 100 premiers mètres depuis le réseau public et 100 % du coût réel HT au-delà de 100 ml.

Les services de TE 47 se tiennent dès à présent à disposition des communes et porteurs de projets répondant à ces critères pour étudier la mise en place de ce nouveau dispositif.

NOUVELLES MODALITÉS DE FINANCEMENT D'OPÉRATIONS DE DÉPLACEMENT D'OUVRAGE ÉLECTRIQUE

Le nouveau contrat de concession signé le 22 juin 2018 vient préciser que les travaux de déplacement de lignes électriques gênantes sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis, qui définit le montant des travaux correspondants. Cependant, par sa délibération du 10 mai 2021, TE 47 a souhaité pouvoir continuer à soutenir financièrement certains projets de déplacement d'ouvrage en redéfinissant des modalités spécifiques :

- ▶ Périmètre d'éligibilité à ce programme : opération sur le territoire des communes rurales et semi-urbaines (type C et B au sens de l'électrification)
- ▶ Type de projet aidés par TE 47 :
 - Lignes gênantes dans le cadre d'aménagements portés par les communes
 - Lignes gênantes pour la mise en oeuvre de nouvelles techniques d'exploitation agricole (utilisation de machines agricoles de grande taille, création de lacs collinaires, arrosage sur pivot, arroseurs géants ou rampes frontales...)
 - Participation de TE 47 au projet : 90 % du montant global HT de l'opération avec un plafond de montant d'opération fixé à 15 000 € HT. Le reliquat du montant sera réglé par le demandeur à Enedis.

Vous pouvez adresser vos demandes d'aide par courrier à Monsieur le Président de TE 47 en joignant le projet proposé par Enedis ou par mail à j.forestier@te47.fr

ÉCLAIRAGE PUBLIC

TE 47 exerce depuis 2014 les **trois compétences** optionnelles suivantes :
Éclairage Public (EP), **Signalisation Lumineuse Tricolore (SLT)**
et **Éclairage des Infrastructures Sportives (EIS)**.

Les communes peuvent choisir de transférer une ou plusieurs de ces compétences à TE 47 par voie de délibération.

Le transfert comprend la **maîtrise d'ouvrage des investissements**, la **maintenance et l'exploitation des installations** ainsi que le **fonctionnement des installations**.

Au 31 décembre 2021, **274 communes** avaient transféré leur **compétence EP** à TE 47,
93 la compétence EIS (soit 2 de plus que fin 2020)
et **59 la compétence SLT** (soit 6 transferts en 2021).



LES TRAVAUX ET LA MAINTENANCE

LES TRAVAUX



Dans le cadre de l'exercice de ses compétences EP, EIS et SLT, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne accompagne au quotidien les communes dans la réalisation de leurs projets, de la phase étude à l'achèvement des travaux. **Les projets, très diversifiés, portent notamment sur l'éclairage des lieux publics, la mise en valeur du patrimoine, l'installation de feux tricolores ou l'éclairage sportif en extérieur.**

L'éclairage public a un rôle fonctionnel et sécuritaire mais également un impact sur la qualité de vie et la perception des espaces.

Après un ralentissement en 2020, l'activité est repartie nettement à la hausse en 2021 (+66 % de travaux engagés par rapport à 2020). Beaucoup de travaux de rénovation ont été engagés en éclairage public. Des travaux de renouvellement d'éclairages sportifs ont également été initiés suite à la mise en place de financements spécifiques par TE 47.

CHIFFRES CLÉS DE 2021

 **3 623 835 € TTC** montant total des travaux
 ▶ **1 836 271 €** de travaux **neufs**
▶ **1 787 564 €** de travaux de **rénovation**
2 950 points lumineux rénovés
557 devis émis
360 ordres de service travaux

Catégorie de travaux	Nombre de devis réalisés	Montant devis réalisés (€ TTC)	Nombre de devis accordés	Montant devis accordés (€ TTC)	Contributions communales appelées ou estimées (€) *	Nombre d'OS étude exécution	Nombre d'OS Travaux
EIS	6	53 520,66 €	1	5 227,60 €	3 049,43 €	0	1
EIS (R)	31	945 903,87 €	12	339 072,20 €	169 536,10 €	0	12
EP	291	3 194 336,05 €	173	1 500 322,77 €	789 678,07 €	31	164
EP (HSA)	54	52 340,59 €	54	52 340,59 €	- €	2	54
EP (PC)	38	134 717,67 €	29	69 006,35 €	20 768,50 €	0	27
EP (R)	117	2 250 705,86 €	88	1 379 485,61 €	614 312,35 €	15	87
SLT	20	524 294,95 €	15	278 379,45 €	163 425,25 €	1	14
Total général	557	7 155 819,65 €	372	3 623 834,57 €	1 760 769,71 €	49	359

R : Rénovation

HSA : Travaux de réparation pour les communes ayant choisi l'option HS / Accidents / Climat (intégralement pris en charge par TE 47)

PC : Points de commande (armoires) - Travaux de mise en conformité

* Somme des contributions appelées pour les travaux terminés et des contributions estimées pour les travaux en cours

LA MAINTENANCE

Dans le cadre de l'exercice de ses compétences (EP, EIS et SLT), TE 47 se charge également de la maintenance des installations.

La maintenance préventive, avec une **périodicité fixée à 5 ans**, comprend notamment la vérification du fonctionnement des installations et les petits ajustements nécessaires, le nettoyage des points lumineux et des armoires, le remplacement des sources lumineuses (sauf leds, stades et éclairages spécifiques tels que les projecteurs de mise en valeur), l'étiquetage des points lumineux (sauf sur façades).

En 2021, 20 % du parc a fait l'objet d'une maintenance préventive.

La maintenance curative comprend la mise en sécurité après accident, la recherche des défauts ayant provoqué les pannes, les réparations suite aux pannes rencontrées sur les points lumineux, les armoires de commande, ou les feux tricolores (remplacement de petit

matériel). Lorsque les réparations sont insuffisantes, TE 47 propose aux communes de procéder à des travaux.

En cas d'accidents graves ou de pannes importantes nécessitant une mise en sécurité, et en dehors des horaires d'ouverture du Syndicat, un numéro d'astreinte est mis à disposition des communes 24h/24 et 7j/7.

En 2021, la maintenance curative a représenté **1346 interventions** sur **2087 points lumineux**, supports de feux ou armoires.



COMMUNES

ayant transféré la compétence à TE 47



274 EP



59 SLT



93 EIS



615 800 € de travaux de maintenance préventif 188 400 € et curatif 427 400 € (TTC)



Interventions sur **8 461 points** ou PC
6 374 en préventif
2 087 en curatif

AVANCEMENT DU PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2021, les agents du pôle éclairage public ont chiffré la rénovation d'environ 1680 points lumineux énergivores (contre 1450 en 2020 et 1700 en 2019). Le remplacement de 1075 points lumineux a été engagé suite à la validation des communes, ce qui représente environ **64 % de retours positifs** (contre 43 % en 2020 et 76 % en 2019).

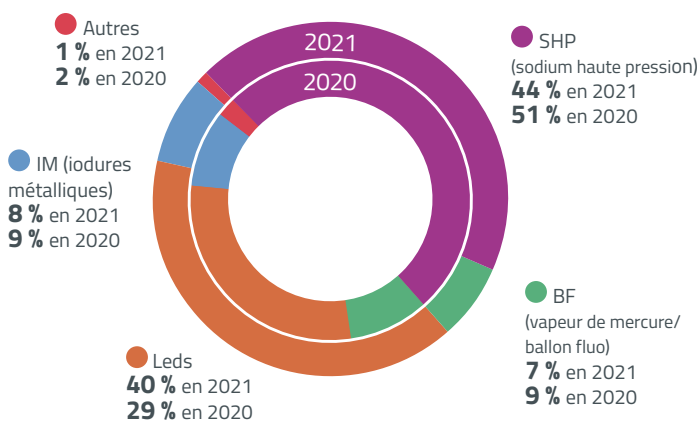
Les points lumineux qualifiés d'énergivores et faisant l'objet d'un programme d'aide spécifique de TE 47 sont les sources à décharges les plus gourmandes en énergie comme les lampes à vapeur de mercure ou assimilées ou celles ayant une puissance supérieure à 150 W.

Les actions de rénovations ne se limitent pas aux points lumineux qualifiés d'énergivores. Le remplacement par des luminaires à leds permet d'obtenir un temps de retour sur investissement très rapide, en général de l'ordre de 3 à 6 ans sur la contribution communale.

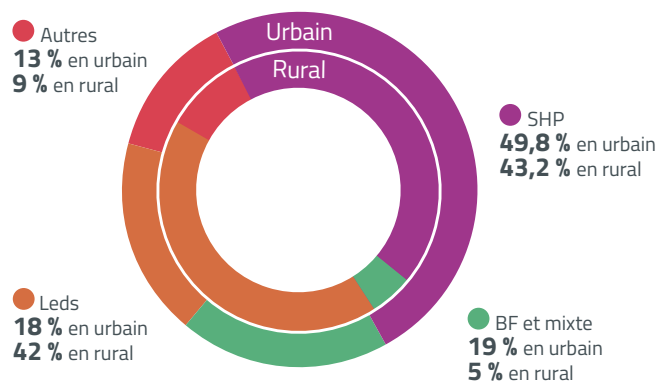
Au total, en 2021, environ **2 950 points lumineux ont été remplacés par des luminaires à leds**, soit 9,5 % du patrimoine EP.

Au 31 décembre 2021, il restait environ 23 % de points lumineux catégorisés d'énergivores sur le patrimoine exploité par TE 47.

Rénovation des points lumineux énergivores



Typologie des sources au 31/12/2021



% de points lumineux énergivores



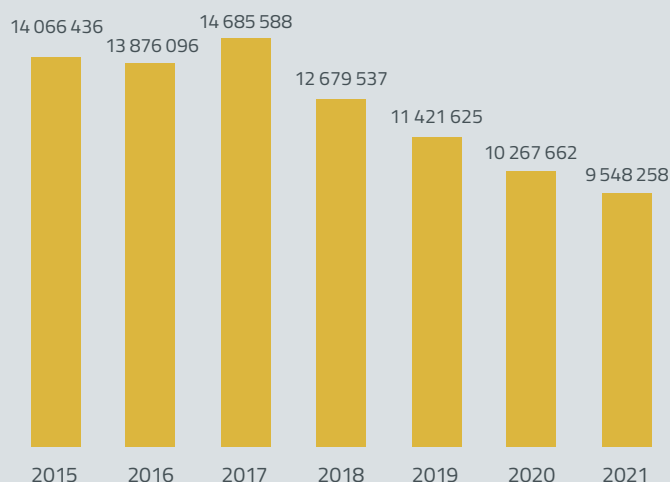
BILAN ÉNERGÉTIQUE DES CONSOMMATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE DÉPARTEMENT

En 2021, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne a géré **78 factures** correspondant à **1442 points de livraisons** pour un montant total non-proratisé de 1 587 530 € TTC (facturé aux communes lors des appels de fonds).

Les **prix de l'électricité** sont en très légère baisse sur 2021. Cependant, il est à noter que les **taxes et le tarif d'acheminement** continuent d'augmenter.

La **baisse globale des consommations énergétiques sur l'éclairage public** géré par TE 47 se confirme (-7 % entre 2020 et 2021). Cela grâce aux **rénovations énergétiques** qui se poursuivent, permettant de réduire très fortement les consommations. Mais aussi grâce aux communes, de plus en plus nombreuses, qui choisissent de programmer des coupures nocturnes.

Évolution des consommations sur l'ensemble du parc d'éclairage en kWh



LES RÉALISATIONS



TRAVAUX DE RÉNOVATION DES POINTS LUMINEUX SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL

En 2021, TE 47 a procédé à la rénovation de la totalité des points lumineux d'éclairage public de la commune de Saint-Pardoux-du-Breuil.

62 luminaires ont ainsi été remplacés par des luminaires à leds, permettant à la commune de **diviser par 4 les puissances installées**. De plus, un abaissement de puissance de 50 % 8h par nuit a été programmé.

Le montant des travaux s'est élevé à 45 362 € TTC dont 19 402 € à charge de la commune et le solde financé par TE 47 dans le cadre de son programme spécifique de rénovation (36 points lumineux catégorisés d'énergivores sur les 62).

Le **temps de retour** sur la contribution communale est estimé à **moins de 4 ans** en prenant en compte les abaissements de puissance.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL LA SAUVETAT DU DROPT

La commune de la Sauvetat du Dropt a décidé en 2021 de procéder à la rénovation de l'éclairage de son terrain de football.

Les anciens supports en béton ont été remplacés par des mâts en acier de 14 m équipés de 2 projecteurs 1500 W leds chacun. Les câbles existants ont été conservés.

Les **consommations** ont été réduites d'environ **30 %** et la qualité de l'éclairage améliorée.

Cette opération, s'inscrivant dans le cadre du programme spécifique de rénovation énergétique mis en place par TE 47 en 2021, **a coûté 38 572 € TTC dont 19 286 € à charge de la commune (60 % du montant HT), le solde ayant été financé par TE 47.**



CARREFOUR À FEUX TRICOLORES DE VIRAZEIL

La commune de Virazeil a engagé, en 2021, la réalisation d'un carrefour à feux tricolores afin de sécuriser son intersection avec la D933 au niveau de la mairie et en raison de la création du lotissement « Cœur de Bourg ».

L'intersection, précédemment équipée de panneaux stop, est à présent gérée par un **contrôleur de feu qui permet de réguler la circulation en fonction des différentes remontées d'informations** : capteurs de véhicules par boucles de détections, radars hyperfréquence ou vidéo pour la sortie du lotissement ou boutons d'appels piétons.

Un **forage dirigé** a été réalisé pour passer les réseaux en traversée de la route départementale.

L'opération comprenant les tranchées, le forage dirigé, le passage des câbles, le contrôleur de feux, et l'ensemble des équipements a coûté **86 557 € dont 54 827 € à charge de la commune, le solde ayant été pris en charge par TE 47.**



TE 47 est autorité organisatrice de la **distribution publique de Gaz Naturel et Propane**.

Il s'agit d'une compétence optionnelle que peuvent lui transférer ses communes membres par voie de délibération.

Au 31 décembre 2021, TE 47 est autorité concédante pour 62 communes desservies en gaz et autorité organisatrice également pour 61 communes non encore desservies.



LA COMPÉTENCE GAZ

TE 47 est autorité concédante, en charge de l'organisation des distributions publiques de gaz pour les communes desservies lui ayant transféré la compétence.


L'exploitation des réseaux de distribution de gaz est régie par le biais de 6 contrats de concessions :

 **4 contrats de concessions signés avec GRDF pour le gaz naturel :**

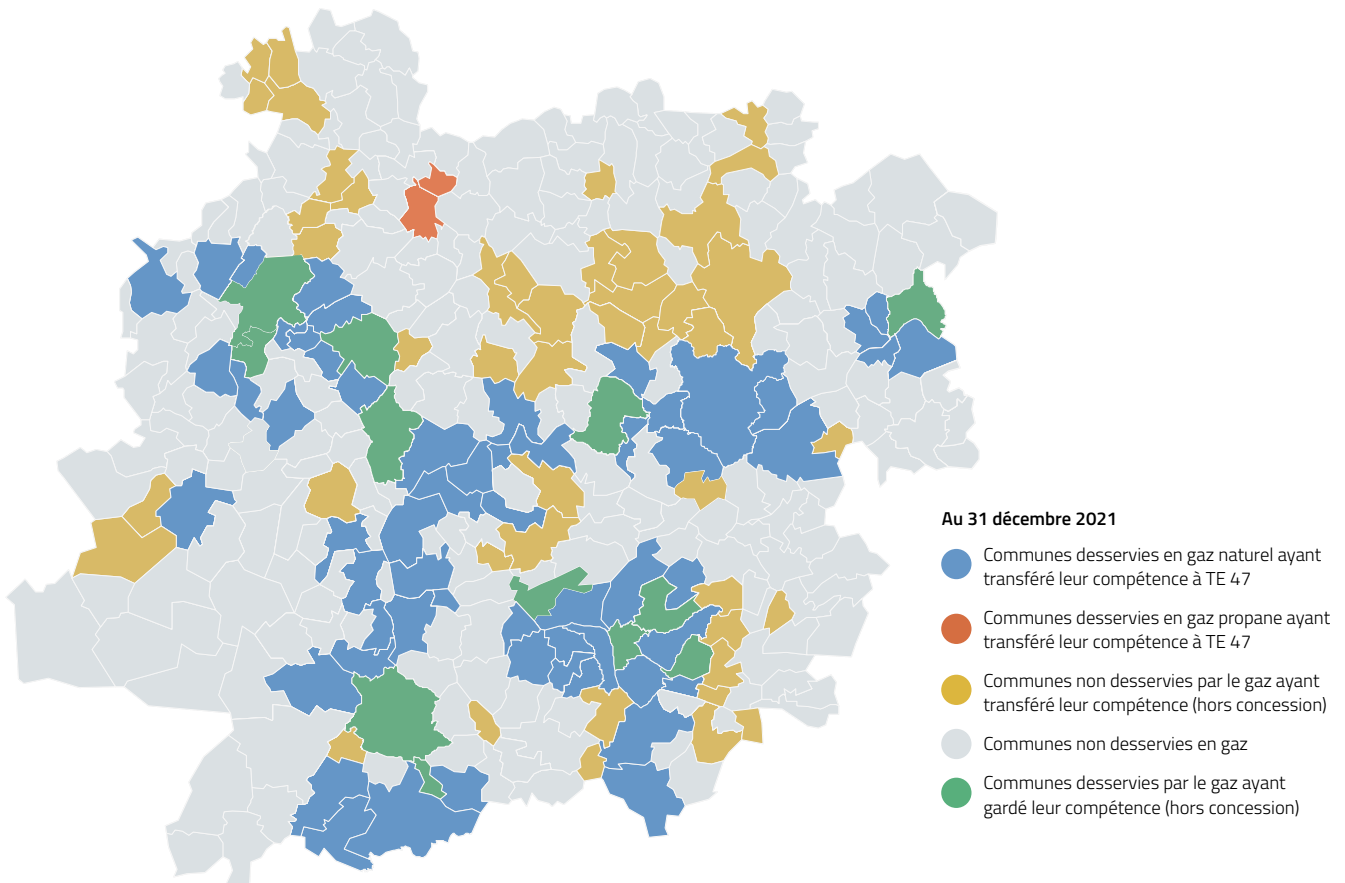
- La concession dite historique (regroupant 56 communes) au travers un cahier des charges renégocié le 21 janvier 2011. 2 nouvelles communes ont rejoint le contrat syndical historique en 2020 : Casteljaloux et Villeneuve-sur-Lot ;

- 2 concessions en délégation de service public s'agissant des communes de Sérignac-sur-Garonne et Sainte-Colombe-en-Bruilhois ;

- 1 nouveau contrat de concession signé le 10 mars 2020 pour les communes de Pindères et Beauziac.

 **2 contrats de concessions conclus avec Primagaz pour les communes de Miramont-de-Guyenne et Saint-Pardoux-Isaac desservies en gaz propane.**

Au 31 décembre 2021, TE 47 est autorité concédante pour 62 communes desservies en gaz et autorité organisatrice également pour 61 communes non encore desservies.



Quelques chiffres clés 2021



28 800 clients raccordés
dont 267 clients en gaz propane

1 204 GWh acheminés



1 061 km de réseau en gaz naturel



17 km de réseau en gaz propane

SCHÉMA DIRECTEUR GAZ



En 2021, TE 47 a reconduit son Schéma Directeur Gaz, véritable **outil de planification énergétique au service des territoires de Lot-et-Garonne**. Initié par le syndicat dès 2016, ce Schéma Directeur traduit la volonté d'engager une réflexion stratégique à moyen et long terme autour de l'énergie gaz et des réseaux publics.

La production de Gaz Vert via la méthanisation et sa consommation à travers un carburant durable et local (le BioGaz Naturel pour Véhicule) font du Gaz Vert un véritable atout pour notre département en faveur de la transition énergétique.

Le Schéma Directeur 2021-2026 fixe 3 objectifs stratégiques :

1. Des réseaux publics de Gaz à adapter à la Transition Énergétique

TE 47 accompagne les communes pour :

- ▶ Étudier les opportunités de nouvelles dessertes ou de développement du réseau
- ▶ Mener les procédures de Délégation de Service Public si besoin
- ▶ Adapter les réseaux à l'injection de Gaz Vert
- ▶ Renforcer les actions de contrôle de concession
- ▶ Porter la voix de la collectivité.

2. Produire du Gaz Vert local grâce aux forts potentiels Lot-et-Garonnais

TE 47 en tant qu'acteur du développement de la filière du Gaz Vert :

- ▶ Mène depuis 2019 un programme d'actions, Co'meth 47 destiné à développer la production de Gaz Vert via la méthanisation agricole.
- ▶ Étudie les projets innovants de production de Gaz Vert (projets de pyrogazéification, d'épuration de biogaz issu de site d'enfouissement de déchets..)

3. Contribuer au développement du BioGNV pour une mobilité décarbonée

TE 47 porte un programme, Mobi'ogaz 47, d'étude et de développement de stations BioGNV en Lot-et-Garonne.

- ▶ En tant que membre du réseau de Nouvelle-Aquitaine Témob, TE 47 travaille à optimiser le réseau de maillage sur le département y compris le maillage secondaire.

CONVENTION SÉCURITÉ GAZ

TE 47 et GRDF s'engagent pour renforcer la sécurité des travaux à proximité des réseaux de gaz de Lot-et-Garonne

Le 25 octobre 2021, TE 47 et GRDF ont signé une convention de coopération visant à réduire les risques de dommages aux ouvrages gaz lors des travaux de voirie.

La signature de cette convention est une première en Nouvelle-Aquitaine entre un syndicat d'énergie et GRDF.

Cette convention de coopération en matière de sécurité des travaux à proximité des ouvrages de distribution de gaz, illustre la forte implication de TE 47 et GRDF en la matière. Elle renforce leurs contributions respectives à la sécurité des biens et des personnes ainsi qu'au développement durable.



COMETH 47 : UN PROGRAMME POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'UN GAZ VERT ET LOCAL



Au travers de **Co'meth 47**, Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne met à la disposition des **agriculteurs des bureaux d'études spécialisés pour les accompagner** dans la définition et la concrétisation de leur projet de **méthanisation agricole**.

Nos objectifs :

- ▶ Développer une production d'énergie renouvelable et locale ;
- ▶ Répondre aux nouveaux besoins en gaz et notamment la mobilité BioGNV ;
- ▶ Accompagner l'émergence d'unités de méthanisation adaptées aux exploitations agricoles et au territoire.

Le Lot-et-Garonne : un département à fort potentiel pour devenir 100 % gaz vert à 2050

Le Lot-et-Garonne affiche l'un des plus forts potentiels pour développer la méthanisation. Grâce à la méthanisation des matières fermentescibles détenues par les agriculteurs, les industriels et les habitants, le Département pourrait produire jusqu'à 100 % de ses besoins en gaz.

- ▶ 90 % des matières fermentescibles proviennent du secteur agricole
- ▶ Cette filière peut aller vers un développement ambitieux sans concurrence entre les unités.

Les actualités 2021

- ▶ Accompagnement d'un nouveau projet de méthanisation agricole porté par 6 agriculteurs.
- ▶ Constitution de partenariats avec la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne et la Fédération Départementale des CUMA.
- ▶ Réalisation d'une étude de faisabilité pour la valorisation du biogaz produit par l'ISDND de Monflanquin.
- ▶ Organisation de 8 réunions d'informations sur le Département à destination des agriculteurs.
- ▶ Organisation de 2 visites d'unités de méthanisation.
- ▶ Participation à 3 salons dédiés à l'agriculture et aux énergies.
- ▶ Arrêt de la démarche innovante et collective des 4 projets en biogaz porté

Les chiffres

6
unités
de méthanisation
accompagnées

61
GWh
produit par an

6 M€
de retombées
économiques locales
attendues chaque année

23
exploitations
agricoles
associées

36,5 M€
d'investissements,
dont
10 M€
réalisés par
des entreprises
locales

12
emplois créés

12 700
Téq CO₂ évitées

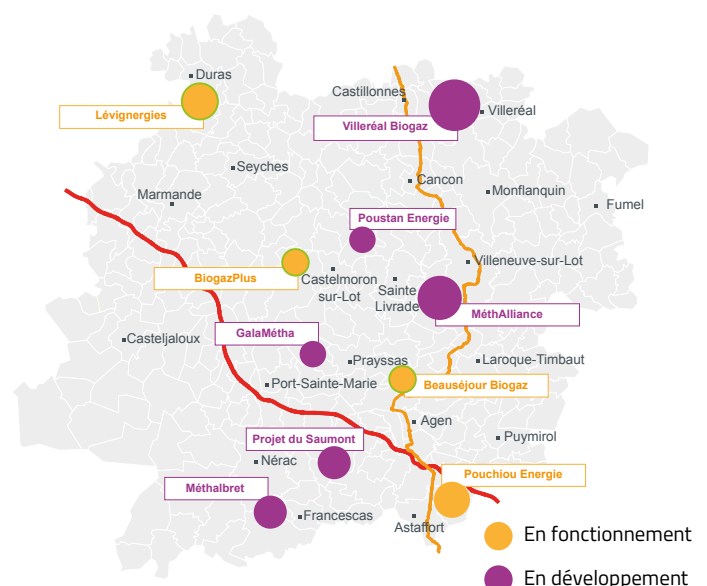
Budget 2021 du programme Co'meth 47

35 000 €

30 000 €
pour l'accompagnement
de projets

5 000 €
pour l'animation
du programme Co'meth 47

La méthanisation agricole



MOBILITÉS DURABLES

TE 47 exerce 3 compétences optionnelles :

- ▶ Infrastructures de recharge par véhicules électriques.
- ▶ Infrastructures de ravitaillement en gaz de véhicules.
- ▶ Infrastructures de ravitaillement en hydrogène de véhicules.



MOBILITÉS DURABLES



Mobive est le **réseau de recharge pour voitures électriques et hybrides rechargeables** développé **en Nouvelle-Aquitaine** par les syndicats départementaux d'énergie. Créé en 2016, ce réseau est actuellement composé de plus de **850 bornes de recharge** soit quelques **1700 points de charge répartis sur 10 des 12 départements de la région**.

CE RÉSEAU CONTINUE DE SE DÉVELOPPER

- ▶ En s'implantant progressivement sur de nouveaux territoires ;
- ▶ En développant des infrastructures de plus fortes puissances pour accompagner l'évolution des besoins ;
- ▶ En réfléchissant au développement d'offres à destination des entreprises, copropriétés...



Mobive est également un service de mobilité permettant à ses abonnés d'accéder :

- ▶ À l'ensemble des bornes du réseau Mobive à des tarifs préférentiels et de pouvoir ainsi se déplacer plus simplement sur la majeure partie du territoire régional,
- ▶ À plus de 100 000 points de charge en France et en Europe par le biais des accords passés par son exploitant IZIVIA.



Se déplacer en véhicule électrique ou hybride rechargeable **grâce aux bornes Mobive**, c'est améliorer la décarbonation de la mobilité en bénéficiant d'**une électricité 100 % renouvelable**.

www.mobive.fr

Téléchargez gratuitement l'application Mobive pour localiser et vous diriger vers toutes les bornes de recharge accessibles avec le Pass Mobive :



TÉMOB est un **réseau régional de stations multi-énergies renouvelables** associant, dans la mesure du possible, BioGNV, électricité verte et, à terme, hydrogène vert.



Créé en 2021 par Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, la Sem AVERGIES et 12 autres structures publiques et semi-publiques réparties dans 11 départements de Nouvelle-Aquitaine, TÉMOB est un réseau comprenant d'ores et déjà **2 stations en service et 4 stations en travaux**. L'objectif est de disposer de 25 stations en service d'ici 2025.

Regroupant des acteurs fortement impliqués depuis et dans la réduction de l'impact des moyens de transport sur l'environnement, **TÉMOB est né d'un solide partenariat avec l'ensemble des acteurs des mobilités durables** : institutionnels, opérateurs gaziers et entités représentatives des transporteurs routiers.

www.temob.fr

HYDROGENE VERT

L'**hydrogène vert** constitue une **3^e piste d'avenir pour la mobilité décarbonée** puisque son usage ne génère ni émissions de polluants, ni nuisances sonores.

Plutôt **adaptée à la mobilité lourde**, et encore **en phase de maturation économique**, cette solution va progressivement se développer **en complément des mobilités électriques et du BioGNV**.

Des réflexions ont été entamées par TE 47, la Sem AVERGIES et les membres du réseau TÉMOB **pour mettre en œuvre** sur certaines stations de distribution de BioGNV **des unités de distribution d'hydrogène vert et des superchargeurs électriques**, et développer ainsi des stations multi-énergies nouvelle génération dédiées aux mobilités décarbonées.

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

CHIFFRES CLÉS 2021

10 727
sessions de charge
en Lot-et-Garonne

57 communes
disposant d'une borne

**6 bornes
rapides**

**99 bornes
normales**

61 141€
de recettes

6,34 €
coût moyen d'une session
sur une borne normale

206 MWh
d'énergie fournie

6,68 €
coût moyen d'une session
sur une borne rapide

Déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Lot-et-Garonne :

Depuis 2014, TE 47 œuvre en faveur du développement de la mobilité électrique sur le département afin de contribuer à la diminution des émissions de gaz à effet de serre et de participer à la lutte contre le dérèglement climatique.

Par délibération du 10 mai 2021, le Comité Syndical de TE 47 a défini de nouveaux régimes de financement pour poursuivre le déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques en Lot-et-Garonne pour tenir compte :

- ▶ Des nouveaux types d'équipements pouvant être mis en service et des nouveaux besoins
- ▶ Des nouvelles modalités d'aides financières mobilisables

Pour plus d'informations contactez notre service électrification rurale et télécommunications.

Vos interlocuteurs privilégiés sont :



Christophe BESSIERES,
Chargé d'affaires

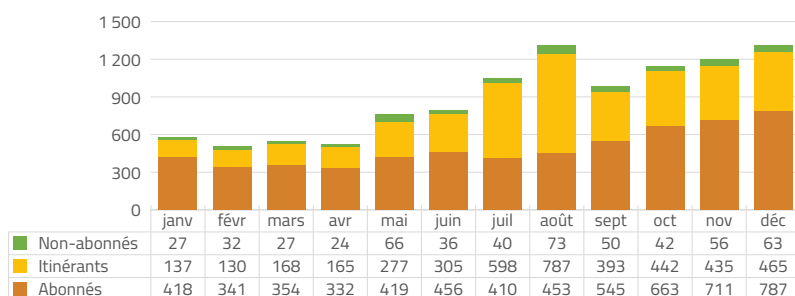
06 79 83 88 80
c.bessieres@te47.fr



Ingrid LELEUX,
Adjointe au directeur de pôle

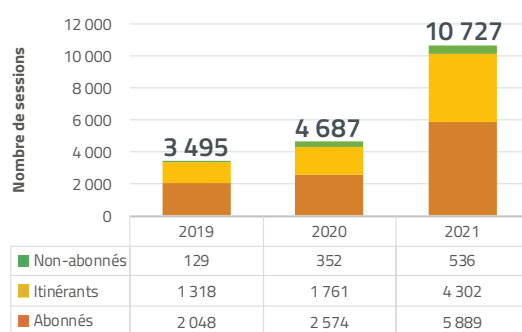
06 98 58 45 11
i.leleux@te47.fr

Évolution mensuelle des sessions en 2021



Le nombre de sessions a doublé entre le début et la fin de l'année 2021, avec un pic constaté pendant la période estivale.

Évolution annuelle des sessions





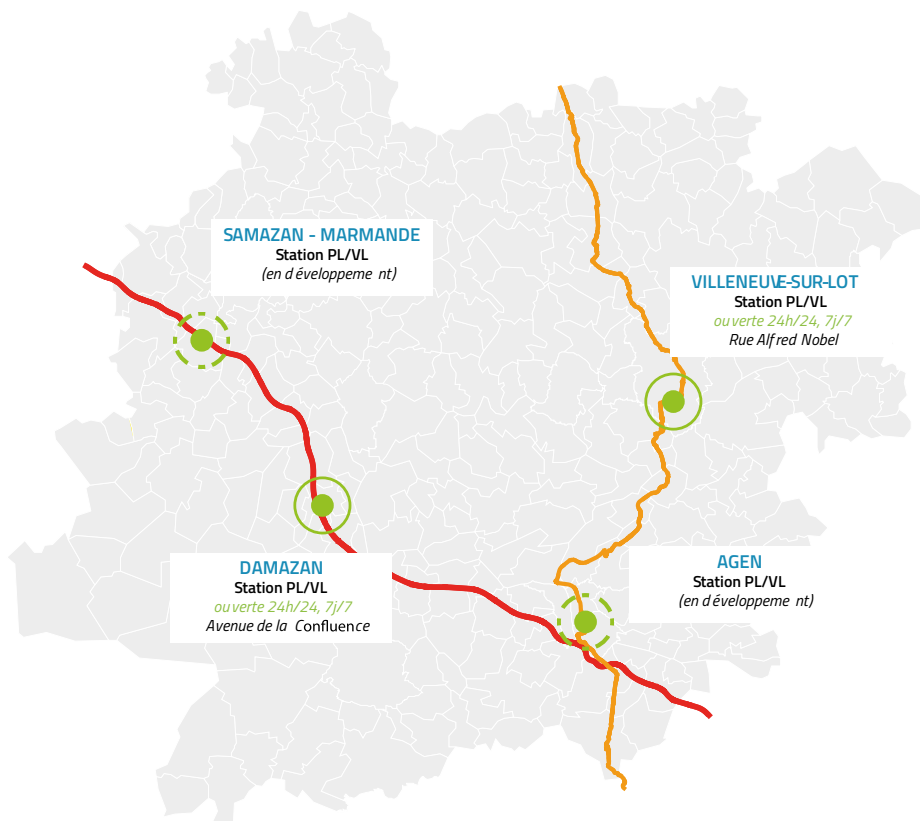
Le nombre de sessions en 2021 a été multiplié par 3 depuis 2019.

LA MOBILITÉ AU BIOGNV

La mobilité au Gaz Naturel pour Véhicule, et surtout au BioGNV, représente une formidable opportunité de décarboner les transports.

Rouler au GNV ou BioGNV permet ainsi, non seulement d'utiliser un carburant qui peut être Bio et local, issu de la méthanisation agricole, mais également vertueux en terme écologique avec de faibles émissions de particules fines ou de CO₂.

-  STATIONS BIOGNV EN FONCTIONNEMENT
 Villeneuve-sur-Lot : Station PL/VL
 Ouverture au public septembre 2020
 Damazan : Station PL/VL
 Ouverture au public printemps 2021
-  STATIONS BIOGNV À L'ÉTUDE
 sites du Marmandais et de l'Agenais.



TE 47 porte un programme Mobi'ogaz dont l'objectif est de développer la mobilité au BioGNV en Lot-et-Garonne.

Ce programme est entièrement financé par le Syndicat et co-financé par la Région.

Il consiste en la mobilisation des acteurs du monde des transports, collectivités, professionnels et en l'étude de faisabilité pour l'implantation de stations.

Dans le cadre de Mobi'ogaz 47, la station BioGNV de Villeneuve ainsi que la station BioGNV de Damazan ont été développées notamment pour les besoins de la collectivité (bennes à ordures ménagères), pour les autocaristes et ceux de transporteurs tels STFV (et son donneur d'ordre Picard) ou BioCoop.

- ▶ La sem AVERGIES a co-investi dans ces stations aux côtés des sociétés Seven et Nature Gaz.
- ▶ La station BioGNV de Villeneuve-sur-Lot est ouverte au public, depuis septembre 2020, 24h/24, 7j/7.
- ▶ La station BioGNV de Damazan est ouverte au public depuis mars 2021, 24h/24, 7j/7
- ▶ 2 nouvelles stations sont à l'étude : Agen rive droite et Marmande/Samazan.

LA STATION BIOGNV DE DAMAZAN



Prix du carburant

1,31 € TTC BioGNV
hors réduction de l'Etat

Fréquentation en moyenne

10 véhicules/jour
(poids lourds et autocar)

112 tonnes de BioGNV livrés

(1 tonne équivaut à 1000 litres de carburant)
l'équivalent de 418 tonnes de CO₂ évitées

ÉNERGIES RENOUVELABLES

TE 47 **mène des actions de bonne gestion énergétique** auprès des communes avec la mise en place de groupements de commandes, de collecte de CEE ou encore d'accompagnement dans la mise en œuvre de programmes de rénovation énergétique. Il œuvre également en faveur du **développement des énergies renouvelables telles que la chaleur renouvelable ou le photovoltaïque.**



CHALEUR RENOUVELABLE



PREMIER CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENR THERMIQUES (CDT)

2021 est la première année du programme : Objectif Chaleur Renouvelable, OCRE dédié à promouvoir la chaleur renouvelable en apportant des aides financières pour les porteurs de projets, privés et publics ainsi qu'un support et un appui technique. Ce programme est le fruit d'une collaboration étroite entre le Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne, les trois communautés de communes labellisées Territoires à Énergie POSitive (TEPOS) et l'ADEME en signant un contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques.

OCRe a pu financer durant sa première année plusieurs projets en phase d'études et de travaux grâce à une enveloppe d'aides octroyée de 110 352 € à destination de différents porteurs de projets.

Compte tenu du succès de ce premier contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques, le Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne et l'ADEME souhaitent signer un deuxième contrat qui couvrira l'ensemble du département du Lot-et-Garonne afin de massifier l'utilisation de la thermique renouvelable.



OBJECTIF CHALEUR RENOUVELABLE SUR TOUT LE DÉPARTEMENT !

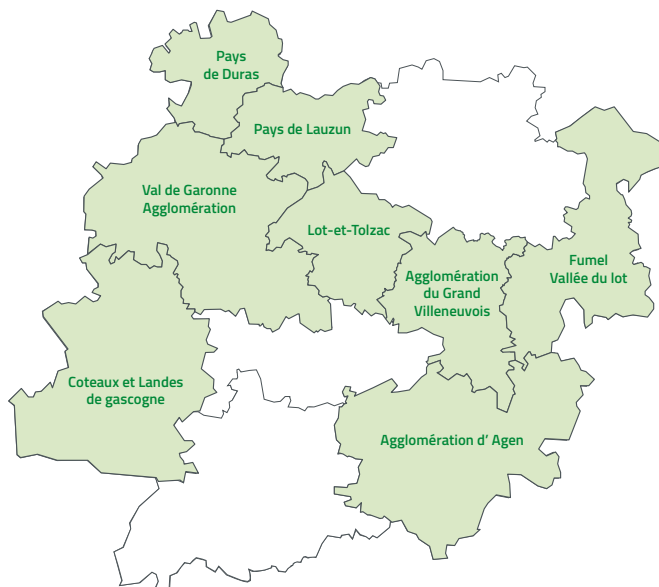
Dans la continuité du partenariat existant entre Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne et les trois territoires TEPOS qui a abouti à la signature d'un premier CDT EnR en 2020, les élus des territoires non couverts par ce premier CDT EnR ont souhaité que TE 47 soit l'Opérateur Territorial d'un deuxième contrat sur le restant du département, afin de ne pas laisser de zone blanche en chaleur renouvelable sur la plus grande partie du département.

Les objectifs sont de :

- ▶ S'engager dans la co-construction d'un véritable projet de développement des EnR thermiques sur le territoire,
- ▶ Associer les acteurs et dispositifs déjà présents, dont les EPCI et le Département,
- ▶ Mobiliser les maîtres d'ouvrage potentiels du territoire (publics ou privés).

Ce second contrat permettra de mobiliser et d'accompagner les projets d'EnR thermiques sur les territoires non couverts par le 1^{er} CDT EnR, et d'être ainsi soutenus par le Fonds Chaleur renforcé par la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Une cinquantaine de projets a d'ores et déjà été identifiée. L'enveloppe d'aides s'élèverait à environ 5 millions d'euros à destination de petits et moyens projets de conversion en énergies renouvelables thermiques pour un montant de travaux prévisionnel de 8 millions d'euros sur 3 ans.



ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

TE 47 ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En avril 2019, TE 47 a lancé un premier appel à candidature pour permettre à l'énergie photovoltaïque de se développer sur le patrimoine communal du Lot-et-Garonne.

Sur un groupe de 9 projets réalisés en 2021, 2 sont en exploitation en complément des 3 centrales déjà réalisées auparavant par TE 47 (Prayssas, Le Mas d'Agenais et celle du siège).

Malgré des difficultés techniques, économiques et sociales, TE 47 prévoit la mise en service des 7 centrales restantes et le lancement de 6 autres opérations réparties sur tout le département.

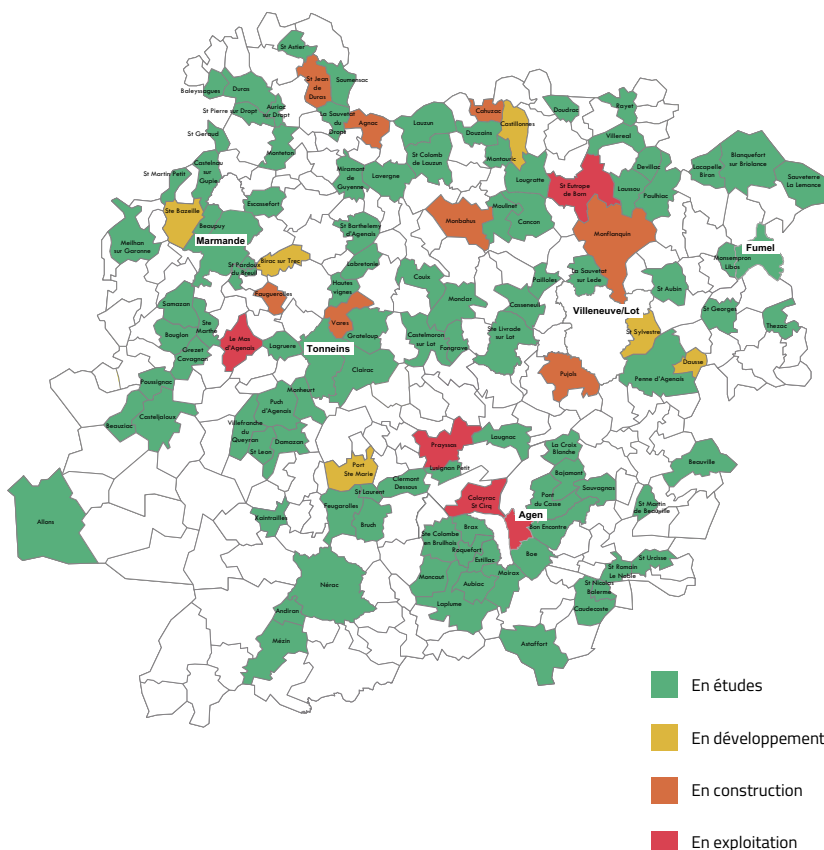
Dans ce sens, le syndicat départemental contribue aux développements d'énergies renouvelables sur son territoire et devient alors un acteur majeur de la transition énergétique.



Centrales en exploitation	
Nombre de projets	5
Puissances	272 kWc
Surfaces occupées	1 000 m ²
Coûts investissements	396 k€ HT
Équivalent consommation électrique	60 Foyers
Équivalent quantité CO ₂ évitée (tonnes)	16 t/an

Territoire solaire 47 en quelques chiffres	
Nombre de projets étudiés	328 sites
Puissances	20 MWc

Centrales en construction	
Nombre de projets	7
Puissances	378 kWc
Surfaces occupées	1 820 m ²
Coûts investissements	400 k€ HT
Équivalent consommation électrique	64 Foyers
Équivalent quantité CO ₂ évitée (tonnes)	24 t/an



Centrales en étude	
Nombre de projets	6
Puissances	641 kWc
Surfaces occupées	3 188 m ²
Coûts investissements	932 k€ HT
Équivalent consommation électrique	149 Foyers
Équivalent quantité CO ₂ évitée (tonnes)	39 t/an

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU BÂTI PUBLIC

PREMIER CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENR THERMIQUES (CDT)

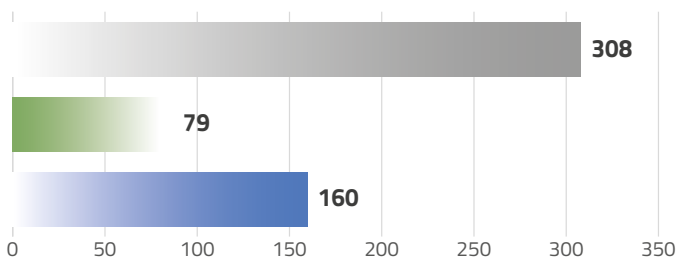
La question énergétique est de plus en plus au cœur de l'actualité avec des questions essentielles qui doivent trouver des réponses très rapidement : indépendance énergétique, développement massif des énergies renouvelables, changements climatiques, rénovation énergétique. Depuis fin 2021, les collectivités font face à une flambée des prix de l'énergie, protégées jusqu'ici par le groupement d'achat, ce bouclier n'est que temporaire. Ces hausses vont impacter durablement les services publics.

Afin de viser la neutralité carbone à l'horizon 2050 (outre les sujets d'actualité liés au réchauffement climatique), 2 échéances réglementaires et objectifs liés à la politique de transition énergétique sont à rappeler :

1. Le décret « Eco énergie tertiaire » entré en vigueur le 1^{er} octobre 2019, fixe des obligations réglementaires visant une réduction des consommations énergétiques sur les bâtiments tertiaires.

Le texte précise également les modalités de recueil et suivi des consommations d'énergie via la plateforme informatique OPERAT, et fixe les sanctions administratives en cas de non-respect des obligations. Des arrêtés précisent les conditions de mises en œuvre.

Dans le Lot-et-Garonne, potentiellement, 78 communes en Lot-et-Garonne sont assujetties à ce décret, soit environ 308 bâtiments.



- Nombre de bâtiments assujettis (estimation)
- Nombre de communes assujetties Décret Tertiaire dans le 47
- Communes adhérentes à la convention à la transition énergétique TE47

La réglementation exige une réduction de la consommation d'énergie finale en appliquant une des deux méthodes présentées à l'article L 111-10-3 du code de la construction et de l'habitation.

2. Le Décret n° 2022-8 du 5 janvier 2022 relatif au résultat minimal de performance environnementale concernant l'installation d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire dans un bâtiment.

A partir du 1^{er} juillet 2022, dans le neuf comme dans l'existant ...avec une seule contrainte : être inférieur à 300 gCO₂eq/KWh PCI ce qui met hors course le renouvellement des chaudières fioul.

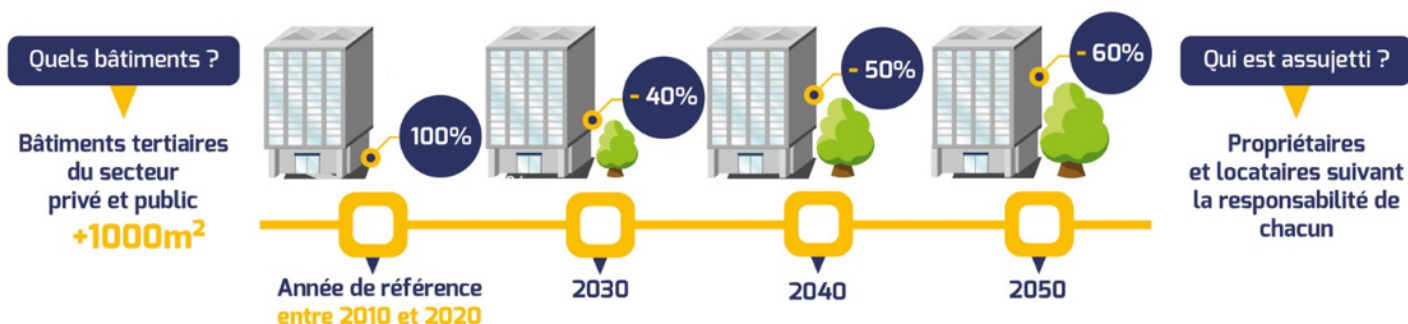
Dans un autre registre, la loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire depuis 2018 la surveillance de la Qualité de l'Air Intérieur dans certains établissements recevant un public sensible (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement). Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants, les établissements médico-sociaux, pénitentiaires.

Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne a mis en place fin d'année 2021 une « Convention à la transition énergétique » pour accompagner les communes à mettre en œuvre des stratégies pour répondre aux impératifs des obligations et réduire les consommations et dépenses d'énergies.

Pour rappel, la signature de la convention à la transition énergétique n'engage la commune à aucune obligation. Elle constitue une « boîte à outils » avec un éventail de prestations pour l'aider à engager une démarche pour la transition énergétique.

Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne propose aussi des audits énergétiques de bâtiments, une prestation externalisée avec des bureaux d'études certifiés. A cette prestation peut s'ajouter des études spécifiques comme, l'analyse du confort d'été avec préconisations, ou la recherche d'aides DSIL ou DETR.

L'année 2022 sera décisive en terme de structuration du service rénovation pour se donner les moyens de répondre au mieux à ces impératifs et aux demandes des communes. Cette structuration est en cours d'un point de vue organisationnel et humain.



FONCTIONNEMENT DE TE 47

Unique autorité organisatrice du service public de distribution d'électricité en Lot-et-Garonne, TE 47 est **acteur de l'aménagement du territoire départemental**.

Il met ses compétences à la disposition des collectivités **pour répondre à leurs besoins en matière d'énergie**.



VOS ÉLUS

DÉCÈS DE GUY LATOUR

Originaire du Gers, il est né en 1947, à 15 km du village de Lasserre. Ses beaux-parents étant originaires de la commune, il s'est intéressé à l'histoire de sa famille et à celle de Lasserre pour finalement entrer au Conseil municipal en 2007.

À la retraite, il devient acteur de la vie communale en s'engageant auprès des habitants. En 2020, il est désigné pour représenter sa commune au Comité Syndical de TE 47.

Décédé en avril 2021, nous garderons l'image d'un homme disponible, cordial et dévoué pour sa commune.

Le 26 novembre 2021 des élections ont été organisées à Fargues-sur-Ourbise afin d'élire un nouveau délégué sur la Commission Territoriale d'Énergie de l'Albret et Landes de Gascogne. Monsieur Jean-Pierre VICINI de la commune de Thouars-sur-Garonne a été élu pour siéger au Comité Syndical de TE 47.



LES ORGANES DÉLIBÉRANTS

11
Bureaux
Syndicaux

7
Comités
Syndicaux

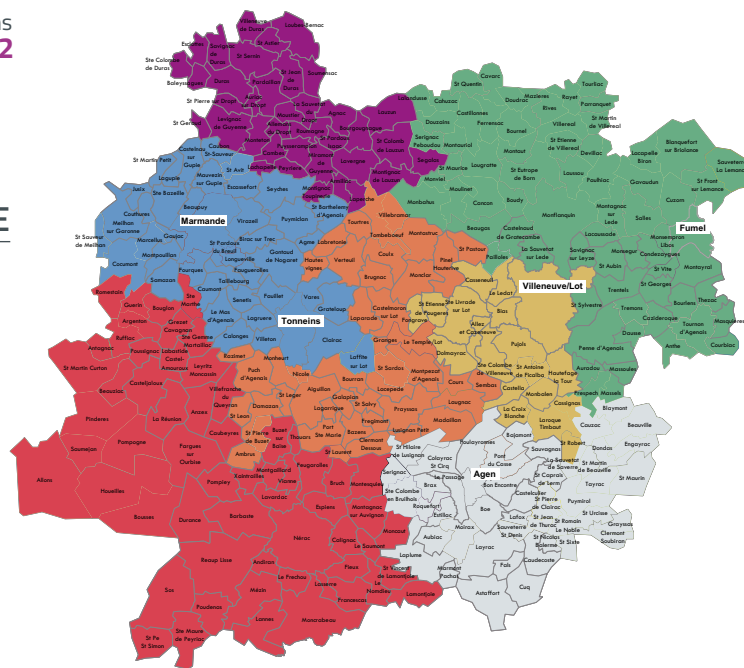
54
Commissions



Total
des réunions
en 2021 : **72**

DÉLÉGUÉS ÉLUS AU COMITÉ SYNDICAL DE TERRITOIRE ÉNERGIE LOT-ET-GARONNE

CTE de l'Agenais		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
BUISSON	Patrick	BAJAMONT
CAUSSE	Jean-Marc	AUBIAC
de SERMET	Pascal	COLAYRAC-SAINT-CIRQ
DUBOS	Bruno	FOULAYRONNES
GINCHELOT	Yves	ROQUEFORT
LUNARDI	Daniel	BOE
MAGNI	Claude	ESTILLAC
MURIEL	Daniel	MOIRAX
PREVOT	Claude	SAINT-PIERRE-DE-CLAIRAC
REIMHERR	Annie	BEAUVILLE
SOULIES	Julien	ASTAFFORT
VALETTE	Thierry	SAINT-MARTIN-DE-BEAUVILLE
VILLA	Bernard	PONT-DU-CASSE
GRIALOU	Guy	SAINT-JEAN-DE-THURAC



- CTE des bastides et du Fumelois
- CTE des Pays de Lauzun et duras
- CTE Cœur de Lot-et-Garonne
- CTE du Marmandais
- CTE de l'Albret et des Landes de Gascogne
- CTE du Villeneuvois
- CTE de l'Agenais

CTE Cœur de Lot-et-Garonne		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
BOUSQUIER	Philippe	PRAYSSAS
FRACAROS	Jean-Alfred	BAZENS
GENTILLET	Jean-Pierre	PORT-SAINTE-MARIE
GERVAIS	Thierry	PUCH-D'AGENAIS
MARTET	Damien	HAUTSVIGNES

CTE du Villeneuvois		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
CANU	Nathalie	SAINT-ETIENNE-DE-FOUGERES
CARRIÉ	Daniel	HAUTEFAGE LATOUR
FLESH	Eric	LAROCHE-TIMBAUT
LAZZARINI	Bruno	LEDAT
SALAND	Philippe	SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT

CTE du Marmandais		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
CAMANI	Pierre	PUYMICLAN
DELZON	Jean-Pascal	BEAUPUY
DESCAMPS	Philippe	SAMAZAN
DUBAN	Jean-Marc	SAINT-PARDOUX-DUBREUIL
IMBERT	Pierre	CAUMONT-SUR-GARONNE
MARCO	Jean-Marie	FOURQUES-SUR-GARONNE
ZAROS	Rene	VARES

CTE de l'Albret et des Landes de Gascogne		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
BALAGUER	José	BOUGLON
BOZZELLI	Thierry	NERAC
LABARTHE	Lionel	ANDIRAN
LAFARGUE	Patrick	CASTELJALOUX
VICINI	Jean-Pierre	THOUARS
POLO	Alain	MONTESQUIEU
PONTHOREAU	Michel	FARGUES-SUR-OURBISE
RAVEL	Nicolas	FEUGAROLLES

CTE des Bastides et du Fumelois		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
BORIE	Daniel	SAINT-VITE
CAMINADE	Jean-Jacques	VILLERÉAL
CAVADINI	Hubert	SAUVETERRE-LA-LEMANCE
DAUTA	Jean-Pierre	DOUZAINS
DESTIEU	Jean-Paul	LACAUSSADE
GUERIN	Gilbert	DAUSSE
MIQUEL	Francis	SAINT-EUTROPE-DE-BORN

CTE des Pays de Duras et de Lauzun		
Nom du candidat	Prénom du candidat	Commune
BARJOU	Jean-Pierre	LAUZUN
LE LANNIC	Genevieve	MONTETON
SCHLATTER	Christophe	LAVERGNE

LISTE DES DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS

Vice-Président	Délégation	Prénom	Nom	Commune
1 ^{er} Vice-Président	Administration Générale, Finances, RH	Michel	PONTHOREAU	Fargues-sur-Ourbise
2 ^e Vice-Président	Gaz	Pascal	De SERMET	Colayrac-Saint-Cirq
3 ^e Vice-Président	Télécommunications	Pierre	CAMANI	Puymiclan
4 ^e Vice-Président	Solaire et Énergies Renouvelables électriques	Geneviève	LE LANNIC	Monteton
5 ^e Vice-Président	Réseaux de chaleur et Énergies Renouvelables thermiques	Daniel	BORIE	Saint-Vite
6 ^e Vice-Président	Planification énergétique	Philippe	BOUSQUIER	Prayssas
7 ^e Vice-Président	Achat d'énergies et précarité énergétique	Alain	POLO	Montesquieu
8 ^e Vice-Président	Efficacité énergétique	Jean	PINASSEAU	Agen
9 ^e Vice-Président	Mobilités Durables	Daniel	LUNARDI	Boé
10 ^e Vice-Président	Électrification	Philippe	SALAND	Sainte-Livrade
11 ^e Vice-Président	Éclairage Public	Jean-Jacques	CAMINADE	Villéréal
12 ^e Vice-Président	Communication	Jean-Louis	COSTES	Fumel

ACTIVITÉ DU PÔLE JURIDIQUE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2021

158 délibérations
du Comité Syndical



85 décisions
du Président

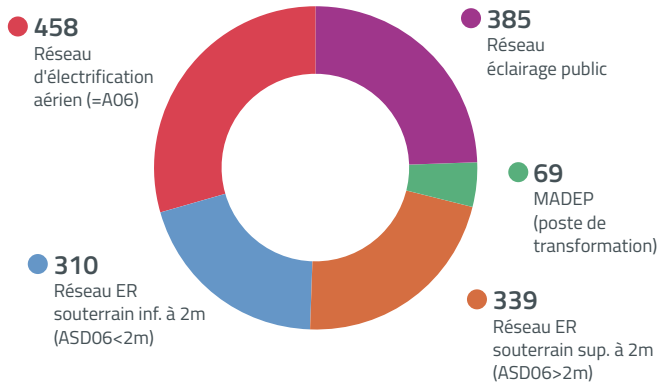
59 délibérations
du Bureau Syndical

1 délibération
Électrons


304 actes administratifs

1 arrêté
du Président
(hors RH)

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS 2021




1 305 conventions
de servitudes traitées en 2021


106 actes authentiques publiés
dont **55** donnant lieu
à une indemnisation de **250 €**
pour la pose d'un poste de transformation
Soit **13 750 € au total**

NOMBRE DE PROCÉDURES DE COMMANDE PUBLIQUE

	2020	2021	Variation
Procédures de contrat de concession	1	0	-1
Actes d'achats compris entre 1 000 € HT et 39 999 € HT (seuil 2018 : entre 1 000 € et 25 000 € HT)	81	78	-3
Marchés à procédure adaptée compris entre 39 999 € HT et 89 900 € HT (seuil 2018 : entre 25 000 € et 90 000 € HT)	2	3	+1
Marchés à procédure adaptée dont le montant est supérieur ou égal à 90 000 € HT	4	5	+1
Appels d'offres ouverts	1	2	+1

Avenants aux marchés publics signés en 2021 : 28

88 procédures de commande publique lancées en 2021

LA POLITIQUE D'ARCHIVAGE DE TE 47

Poursuite du classement, tri et élimination des archives intermédiaires dont la durée d'utilité administrative est éteinte ainsi que l'arriéré existant

- ▶ Élimination de 55,05 ml (mètres linéaires) d'archives sur autorisation du Conservateur général des Archives départementales (contrôle scientifique et technique de l'Etat exercé sur les archives publiques). La destruction de ces archives fait l'objet d'une remise d'un certificat de destruction par une entreprise spécialisée de Lot-et-Garonne.

Rédaction d'un questionnaire d'enquête diffusé auprès des agents de TE 47 (triple intérêt)

- ▶ Connaître leur approche des archives
- ▶ Créer un référentiel de conservation propre aux missions et activités de TE 47
- ▶ Lancer des ateliers de formation aux techniques du préarchivage

Communication et valorisation des archives

- ▶ 82 % d'archives communiquées (9 demandes sur 11 ont été satisfaites)
- ▶ Restauration d'archives détériorées par différentes sources pathogènes (altérations mécaniques, chimiques et biologiques)

Fort intérêt pour la formation continue pour être au plus près des réglementations du SIAF (Service interministériels des Archives de France) en termes de procédures et techniques d'archivage

- ▶ Formations suivies en présentiel dispensées par l'Association des archivistes français (AAF) : sur les postures de l'archiviste en tant que communiquant dans le contexte professionnel
- ▶ Formation suivie en distanciel par le biais de MOOC (Massive open online course) sur l'archivage électronique

LA COMMUNICATION

TE 47 articule sa communication autour de différentes valeurs.

ETRE IDENTIFIÉ

Le service communication a mis en place 2 identités visuelles sur l'année 2021 :

- OCRe est le nom donné au programme mis en place par TE 47 pour **promouvoir la chaleur renouvelable et les énergies thermiques renouvelable** sur le territoire lot-et-garonnais. Le logo a été créé en interne ainsi que toute la charte graphique et les supports de communication associés.



- La **marque TÉMOB** quant à elle a été officiellement lancée lors de la réunion des Présidents des Syndicats Départementaux de la Région Nouvelle-Aquitaine (TENAQ). Ce **programme vise à promouvoir et développer la mobilité au BioGNV**. Une identité visuelle complète ainsi qu'un site Internet a été mis en place et cette marque a été protégée et déposée à l'INPI.



S'ADAPTER

La **première session des Commissions Territoriales d'Énergie se sont déroulées au mois de mai** par visio-conférence. Ces dernières n'ont pas permis de réunir beaucoup d'élus. Toutefois, la session de réunions du mois de novembre, en présentiel, a permis de toucher deux fois plus d'élus.

FÉDÉRER LES AGENTS

Depuis la **première vague de COVID-19 en 2020** et les multiples périodes de confinement ou de télétravail, les agents n'avaient pas pu participer aux multiples événements tels que les Foulées du Petit Bleu, la course TACAN de nuit dans les rues agenaises ou encore le Challenge Mobilité. Les **réunions d'informations se sont faites par visio-conférence**.

En juillet 2021, les agents de Territoire d'Énergie Lot-et-Garonne ont pu se retrouver autour de plusieurs animations mises en place en interne : un repas FOOD-TRUCK dans la cour du Syndicat ainsi qu'une journée pétanque.



Depuis 2021, le service communication a également mis en place un partenariat avec la Ville d'Agen afin d'**offrir à chaque nouvel agent s'installant sur l'Agenais un kit de bienvenue** comprenant une publication « S'installer à Agen », un passeport de bienvenue avec des offres pour découvrir les lieux culturels et touristiques de l'agenais, des goodies ainsi que 2 places pour aller voir un match du SUA.

SENSIBILISER LES PLUS JEUNES

Parce que la **Transition Énergétique passe par l'éducation des plus jeunes**, TE 47 a organisé en 2021 la **cinquième édition du concours ECOLOUSTICS**.

Les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école de Puymirol, lauréate de cette édition, ont pu visiter la Centrale Solaire au Sol de la commune de Réaup-Lisse. TE 47 a pu remercier et féliciter chaque enfant en leur remettant un kit comprenant quelques cadeaux et un diplôme de l'élève écocitoyen.



LE BUDGET GÉNÉRAL DU SYNDICAT EN 2021

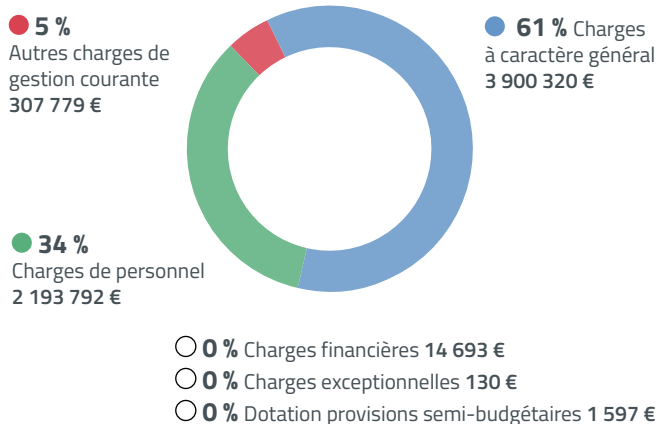
Le Syndicat gère 4 budgets : un budget principal et 3 budgets annexes dédiés respectivement aux prestations de service de l'éclairage public, aux installations de recharge des véhicules électriques (IRVE) et la production d'énergies renouvelables. Le Syndicat a dépensé un peu plus de 22 millions d'euros en 2021 :

6 418 312,03 € en fonctionnement et 16 294 694,34 € en investissement.

En parallèle, le Syndicat a encaissé un peu plus de 31 millions d'euros de recettes, avec respectivement 12 469 593,16 € en fonctionnement et 19 025 284,24 € en investissement.

LES DÉPENSES ET RECETTES CONSOLIDÉES DE FONCTIONNEMENT EN 2021

Les dépenses réelles de fonctionnement en 2021



Tous budgets confondus, les dépenses réelles de fonctionnement du Syndicat se sont élevées à 6 418 312,03 € pour l'exercice 2021.

Les charges à caractère général s'établissent à 3 900 320,00 € pour cet exercice, soit 61 % des dépenses de fonctionnement. Il s'agit principalement des charges courantes de la structure, avec néanmoins 3 grands postes de dépenses que sont la consommation d'électricité (bornes IRVE et éclairage public), la maintenance de l'éclairage (éclairage public, éclairage des infrastructures sportives et signalisation lumineuse tricolore) et le fonctionnement des réseaux de chaleur (Aiguillon, Castillonnès et Lagarrigue).

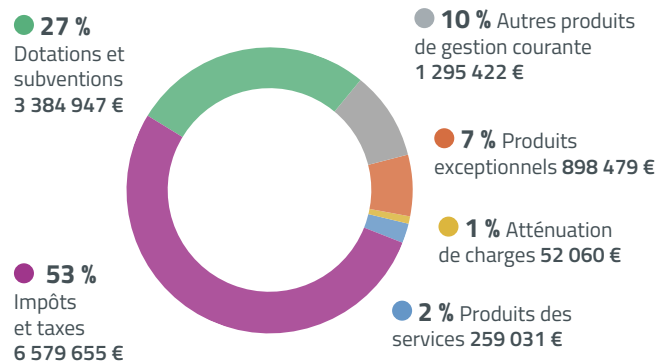
Les charges de personnel représentent 34 % des dépenses pour un montant total de 2 193 792,17 €.

Le chapitre 65 comprend les indemnités des élus, les subventions versées par le Syndicat (Fonds de Solidarité Logement par exemple), la participation au Syndicat Mixte Lot-et-Garonne Numérique, la subvention annuelle au Comité des œuvres sociales des fonctionnaires territoriaux de l'Agenais, ainsi que la prise en charge du déficit du budget annexe IRVE.

Les charges financières correspondent aux intérêts de l'emprunt souscrit auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement des réseaux de chaleur d'Aiguillon et de Castillonnès (14 693,29 € en 2021).

Les charges exceptionnelles (129,91 €) et une provision semi-budgétaire au titre de la desserte en gaz des communes de Pindères et Beauziac (1 597,38 €) complètent ce panorama des dépenses réelles du Syndicat.

Les recettes réelles de fonctionnement en 2021



Concernant les recettes réelles de fonctionnement, elles s'établissent à 12 469 593,16 € pour l'exercice 2021.

La Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité représente à elle seule 53 % des recettes de fonctionnement du Syndicat pour un montant de 6 579 654,51 €. Elle repose sur les quantités consommées d'électricité par les usagers avec un tarif exprimé en euro par mégawattheure (€/MWh). Elle s'établit par rapport à un barème :

- 0,75 euros par mégawattheure pour toutes les consommations non professionnelles et consommations professionnelles issues d'installations d'une puissance ≤ 36 kVa ;
- 0,25 euros par mégawattheure pour les installations d'une puissance > 36 kVa et ≤ 250 kVa.

Sur ce barème, s'applique un coefficient multiplicateur égal à 8,5.

2^e poste de recettes, les dotations et subventions s'établissent à 3 384 946,83 € pour 2021. Il s'agit des contributions des communes liées à l'éclairage public (contribution pour travaux neufs, contribution pour la consommation d'électricité, forfait exploitation et maintenance), la contribution annuelle des communes de 0,22 € / habitant, et diverses subventions perçues par le Syndicat.

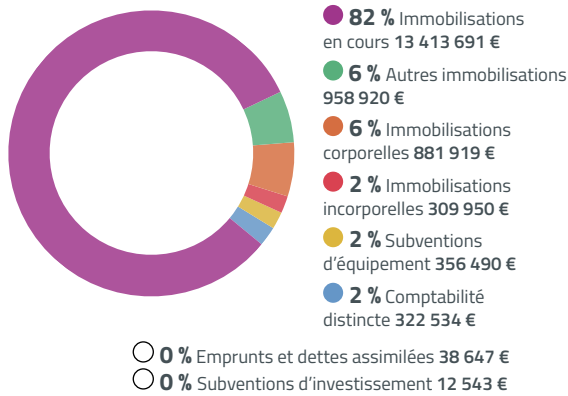
Les redevances R1 versées par les concessionnaires au titre de l'électricité (1 069 053,21 €) et du gaz (114 512,13 €), la participation des autres Syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine au fonctionnement du réseau MOBIVE et la prise en charge du déficit du budget annexe IRVE par le budget principal constituent la majorité des recettes encaissées au chapitre 75.

La vente de chaleur, les abonnements et consommations liés au réseau Mobive, la vente du cuivre ainsi que les redevances d'utilisation des réseaux d'électricité et d'éclairage public par d'autres opérateurs ont rapporté 259 031,36 € au titre des produits des services.

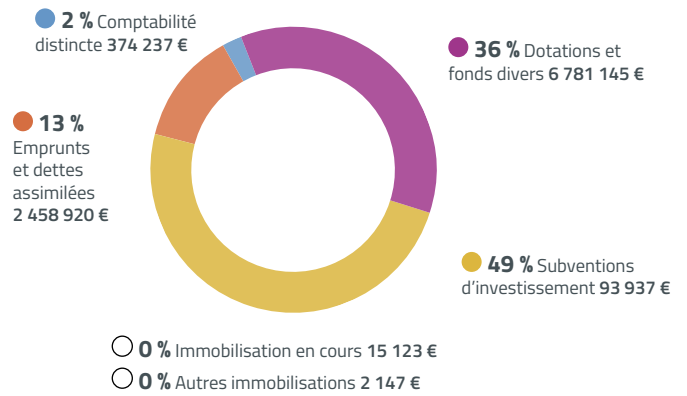
Enfin, des opérations de régularisation d'écritures comptables sur des exercices antérieurs (principalement pour récupérer le FCTVA sur les dépenses d'entretien et de maintenance de l'éclairage public) ont été menées en 2021 pour un montant de 898 478,70 €.

LES DÉPENSES ET LES RECETTES CONSOLIDÉES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Dépenses réelles d'investissement en 2021



Recettes réelles d'investissement en 2021



En 2021, le Syndicat a dépensé **16 294 694,34 €** au titre de ses politiques d'investissement à l'échelle du Lot-et-Garonne.

- Sur ce montant, 13 413 691,12 € ont été consacrés majoritairement aux **réseaux d'électrification et d'éclairage public**.
- Les **travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunications** s'établissent pour leur part à 322 533,54 € en 2021.
- Le Syndicat a versé 356 490,00 € de **subventions d'équipement** (chapitre 204) : 3 661,00 € au profit du Comité des œuvres sociales des fonctionnaires territoriaux de l'Agenais et le solde (352 829,00 €) en subvention d'équipement du budget principal vers le budget annexe de production des énergies renouvelables pour le financement des réseaux de chaleur d'Aiguillon et de Castillonès.
- Dans le même registre, des **avances de trésorerie** ont été versées du budget principal vers ce même budget annexe, là aussi au titre des réseaux de chaleur et du programme Territoire Solaire 47 (au chapitre 27 pour un montant de 958 920,10 €).
- Les **immobilisations incorporelles** (frais d'études, acquisition de logiciels, géoréférencement des réseaux, etc.) se sont établies à 309 950,44 € en 2021 (chapitre 20).
- Les **immobilisations corporelles** (matériel informatique, mobilier, véhicules, réseaux de chaleur) représentent 6 % du budget pour un montant de 881 919,17 € en 2021.

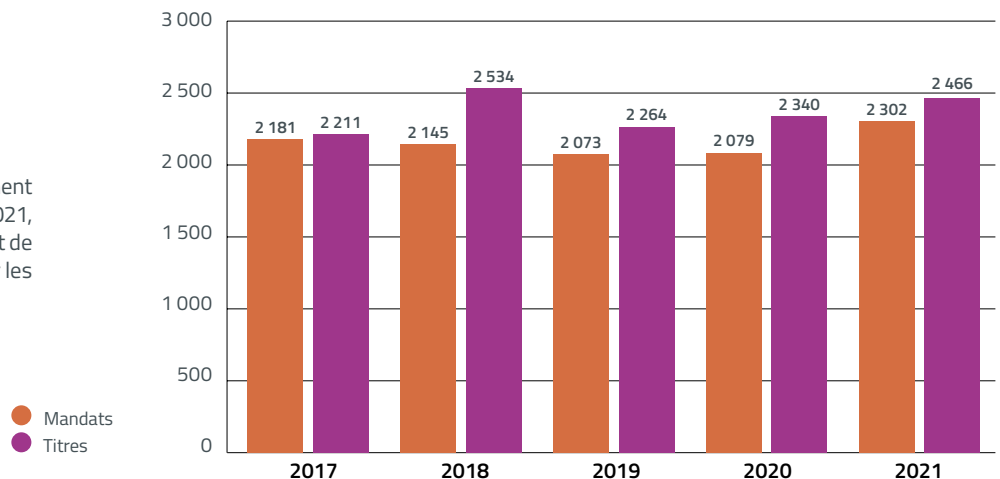
À noter enfin le remboursement du capital de l'emprunt sus-évoqué pour un montant de 38 646,80 €.

Concernant les recettes d'investissement, elles s'établissent à **19 025 284,24 €** pour l'exercice 2021.

- Le chapitre 10 « **dotations et fonds divers** », qui comprend l'affectation des résultats de l'exercice antérieur et le FCTVA, correspond à **36 % des recettes d'investissement** (soit 6 781 145,03 €).
- Les subventions et participations (chapitre 13) comprennent les **subventions du CAS-FACE** au titre de l'électrification, la redevance d'investissement R2 versée par Enedis, les participations versées par le concessionnaire (PCT, article 8), les fonds de concours et participations perçues auprès des communes et des tiers pour un montant total de 9 393 711,98 €.
- Le chapitre 16 « **emprunts et dettes assimilées** » comprend l'emprunt de 1,5 M€ consolidé auprès de la Caisse d'Épargne au terme de la phase de mobilisation pour le financement des réseaux de chaleur et les avances de trésorerie versées depuis le budget principal au budget annexe de production d'énergies renouvelables (958 920,10 €).
- Enfin, le chapitre budgétaire 45 « **comptabilité distincte** » retrace les recettes liées à l'enfouissement des réseaux de télécommunications (appels de fonds auprès des communes et des opérateurs de réseaux) : le montant s'établit 374 237,21 € en 2021.

ACTIVITÉ COMPTABLE DU SYNDICAT POUR L'EXERCICE 2021

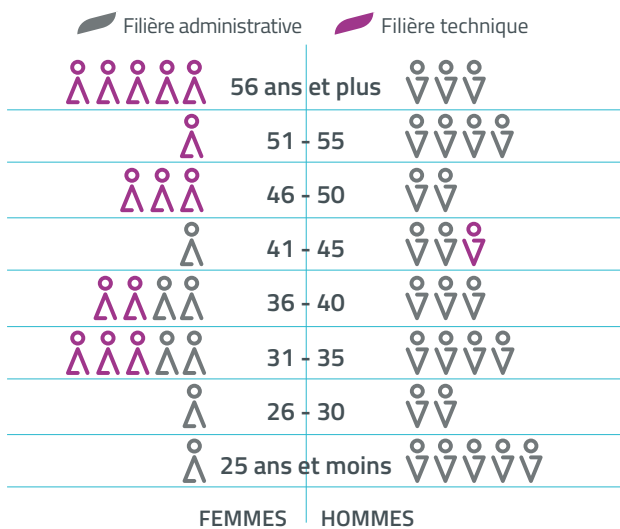
Le Syndicat a émis 2 302 mandats de paiement et 2 466 titres exécutoires pour l'exercice 2021, en augmentation en volume respectivement de +10,73 % pour les dépenses et +5,38 % pour les recettes par rapport à l'exercice précédent.



L'ÉQUIPE ET LES MOYENS

Catégorie	Titulaires et stagiaires		Contractuel de droit public Contrat d'apprentissage		Nombre par catégorie	Répartition par sexe	
	Filière administrative	Filière technique	Filière administrative	Filière technique		Homme	Femme
A	3	2	0	4	9	4	5
B	6	8	0	10	24	15	9
C	7	7	1	0	15	7	8
Total par filière	16	17	1	14	48	26	22
Total par Régime	33		15				
Total général	48				48		

Répartition de l'effectif par tranche d'âge



ACTION SOCIALE

Outre l'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) des fonctionnaires territoriaux de l'Agglomération Agenaise qui assure des prestations d'aides diverses, TE 47 a mis en œuvre en 2013 la participation employeur pour la prévoyance, considérée comme un véritable progrès social en faveur des agents ayant souscrit un contrat individuel labellisé.

En 2014, TE 47 a également mis en œuvre la participation employeur à la protection sociale complémentaire des agents ayant souscrit des contrats labellisés sur le risque santé ainsi que la mise en place d'un dispositif de titres restaurants pour les agents titulaires, stagiaires et non titulaires de droit public et de droit privé.

Au 31 décembre 2021

Actions sociales	Nombre d'agents	Participation financière TE 47
Comité d'œuvres sociales COS	41	12 701,00 €
Titres restaurants	46	20 387,50 €
Participation employeur santé	29	6 947,20 €
Participation employeur prévoyance	33	5 516,00 €

TE 47 a adopté le règlement de télétravail des agents de TE 47 par délibération n° 2021-297-AGDC en date du 13 décembre 2021.

TE 47 a adopté la mise en place du forfait télétravail des agents de TE 47 par délibération n° 2021-298-AGDC en date du 13 décembre 2021.

ABSENTÉISME

Répartition de l'absentéisme par nombre de jours



AU 31 DÉCEMBRE 2021, L'EFFECTIF DE TE 47 EST DE 48 AGENTS :

- ▶ **33 agents fonctionnaires territoriaux**
- ▶ **13 agents contractuels** de droit public dont 2 CDI
- ▶ **2 agents en contrat d'apprentissage**

FORMATION

TE 47 a adopté un nouveau règlement de formation en 2018. Dans ce cadre et en fonction des objectifs fixés dans le plan de formation, les agents ont bénéficié de 143 jours de formation au titre de l'année 2021, dispensées par le CNFPT, la FNCCR, l'ADEME et d'autres organismes spécialisés dans les différents domaines d'intervention de TE 47.

TE 47 a également adopté le Plan de Formation Mutualisé (PFM) en territoire Agenais proposé par l'antenne CNFPT d'Agen.

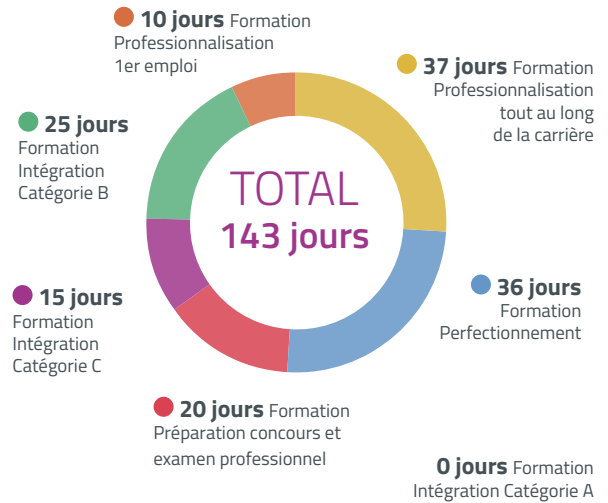
Actions de formation de perfectionnement - Prévention

Formation Prévention et Secours Civique Niveau 1 (PSC1)
35 agents sur 3 jours

Formation Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail (SST)
5 agents sur 1 jour

Formation Incendie de 2 heures : 21 agents sur 1 jour

Nombre de jours par catégories de formation



LES MOUVEMENTS ET CARRIÈRES DU PERSONNEL AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

PÔLE RESSOURCES

- Renouvellement de contrat jusqu'au 30 avril 2022 d'un adjoint technique, gestionnaire DT-DICT
- Recrutement contractuel en CDD d'un an, au 1^{er} juin 2021, d'un technicien informatique
- Titularisation au 1^{er} septembre 2021 d'un adjoint administratif, assistant comptable et financier
- Avancement de grade au 1^{er} décembre 2021 d'un adjoint technique principal de 1^{re} classe, agent d'entretien

PÔLE JURIDIQUE

- Titularisation au 15 avril 2021 d'un rédacteur territorial, gestionnaire marchés publics
- Nomination d'un stagiaire au 1^{er} octobre 2021, adjoint administratif, archiviste
- Titularisation au 1^{er} décembre 2021 d'un rédacteur territorial, assistante juridique

PÔLE ÉCLAIRAGE PUBLIC

- Recrutement remplacement congé maternité du 4 janvier 2021 au 6 août 2021 d'une assistante administrative
- Nomination au 1^{er} avril 2021 d'un adjoint technique principal de 2^e classe titulaire, chargé d'affaires EP suite à la réussite d'un concours
- Renouvellement d'un CDD d'un an au 30 novembre 2021, d'un technicien principal de 2^e classe, chargée d'affaires EP
- Nomination au 1^{er} décembre 2021 d'un agent de maîtrise stagiaire, chargé d'affaires EP, suite à la réussite d'un concours
- Titularisation au 1^{er} décembre 2021 d'un rédacteur territorial, assistant administrative

PÔLE ÉNERGIE

- Renouvellement en CDD d'un an au 1^{er} mai 2021, d'un technicien, économiste de flux
- Titularisation au 1^{er} juillet 2021 d'un adjoint technique, chargé de mission rénovation énergétique
- Démission au 13 août 2021 d'un adjoint technique titulaire, chargé de mission photovoltaïque
- Recrutement d'un stagiaire de l'enseignement du 6 avril 2021 au 25 juin 2021, photovoltaïque et maîtrise de l'énergie
- Recrutement en CDD de trois mois au 1^{er} juillet 2021 d'un technicien territorial, chargé de mission développement photovoltaïque
- Recrutement en CDD d'un an au 1^{er} octobre 2021 d'un technicien territorial, chargé de mission développement photovoltaïque
- Recrutement d'un stagiaire de l'enseignement du 1^{er} avril 2021 au 30 septembre 2021, accompagnement développement opérations de réseaux de chaleur
- Recrutement au 1^{er} juin 2021 en contrat de projet de 2 ans, d'un technicien, économiste de flux énergétiques
- Démission au 27 août 2021 en contrat de projet de 2 ans, d'un technicien, économiste de flux énergétiques
- Recrutement au 1^{er} octobre 2021 en contrat de projet de 2 ans, d'un technicien, économiste de flux énergétiques
- Avancement de grade suite à la réussite d'un examen professionnel au 1^{er} décembre 2021 d'un adjoint administratif principal de 2^e classe, assistant administrative
- Nomination d'un stagiaire technicien territorial, conseiller énergie, suite à la réussite d'un concours au 1^{er} décembre 2021

- Démission au 15 octobre 2021 d'un ingénieur contractuel, chargé de développement énergies thermiques renouvelables
- Départ pour fin de contrat au 17 décembre 2021 d'un technicien territorial, chargé de mission PCAET
- Contrat d'apprentissage du 6 septembre 2021 au 30 juin 2022, d'un élève en licence professionnelle des métiers de l'énergie, e l'environnement et du génie climatique
- Contrat d'apprentissage du 4 octobre 2021 au 30 septembre 2024, d'un élève ingénieur généraliste

PÔLE ÉLECTRIFICATION RURALE

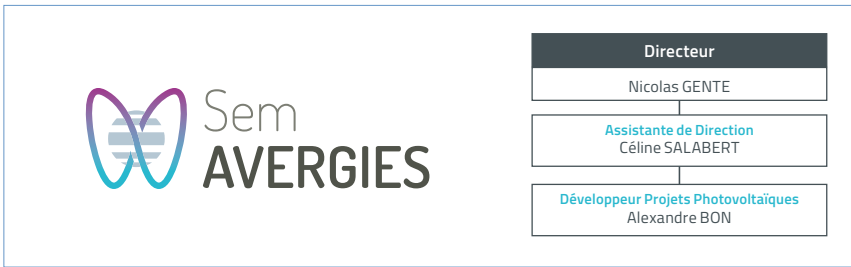
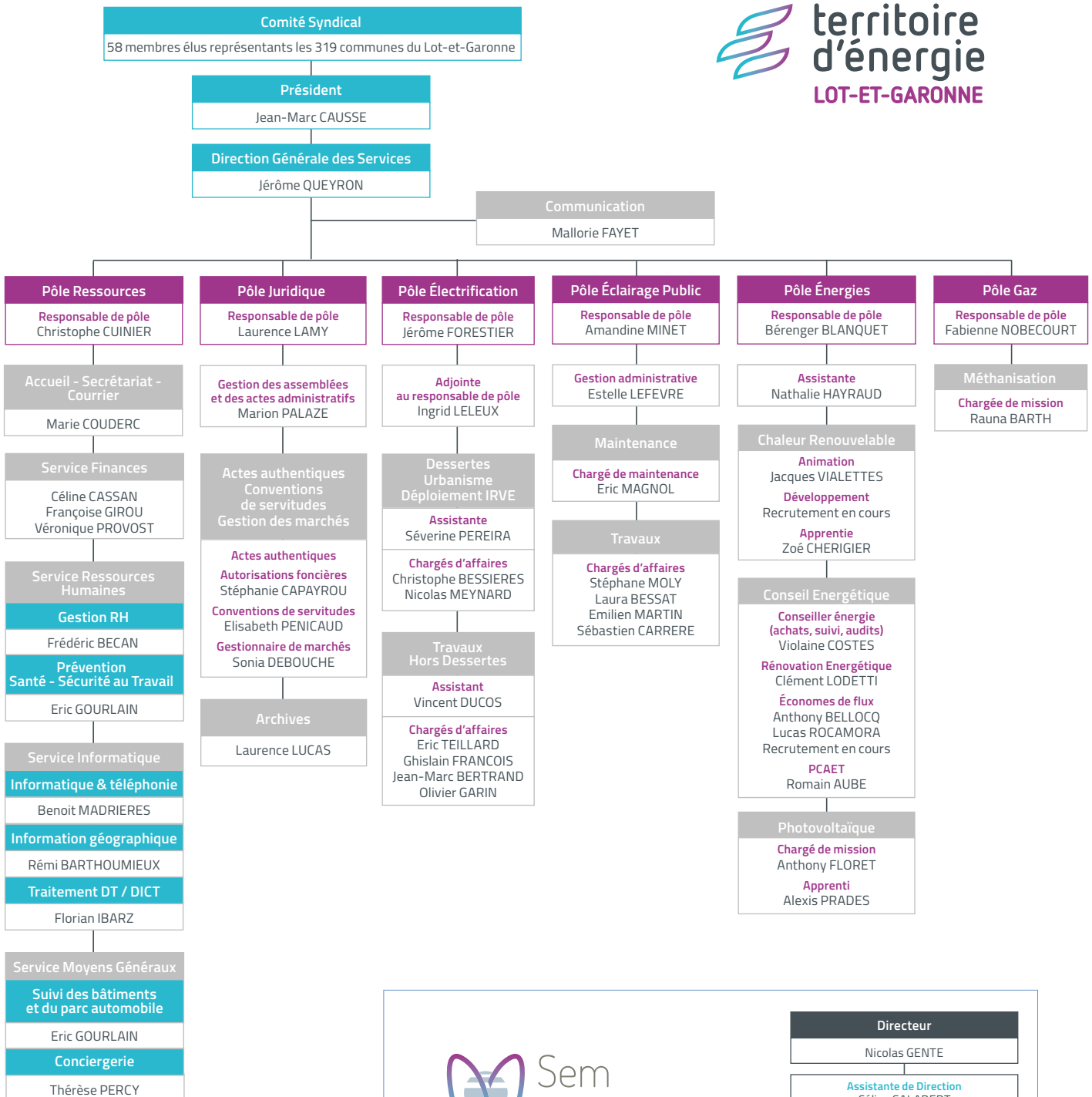
- Départ par voie de mutation après titularisation au 25 mai 2021 d'un adjoint technique, chargé d'affaires ER
- Recrutement contractuel en CDD d'un an au 1^{er} juillet 2021 d'un technicien principal de 2^e classe, responsable adjoint ER/TEL
- Recrutement contractuel en CDD d'un an au 1^{er} octobre 2021 d'un technicien, chargé d'affaires ER
- Avancement de grade au 1^{er} décembre 2021 d'un technicien principal de 2^e classe, chargé d'affaires ER
- Avancement de grade au 1^{er} décembre 2021 d'un adjoint administratif principal de 1^{re} classe, assistant administratif

PÔLE GAZ

- Recrutement en contrat de projet 36 mois au 1^{er} mai 2021 d'un ingénieur, chargé de développement Biogaz

ORGANIGRAMME DES SERVICES DE TE 47

AU 31 DÉCEMBRE 2021



SEM AVERGIES

La Société d'Économie Mixte (SEM) AVERGIES a été **créée le 29 avril 2019** à l'initiative de **TE 47 et de ses co-actionnaires**, Séolis PROD, Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes et Crédit Agricole Aquitaine.

Elle a vocation à **investir** dans des projets visant à **développer les énergies renouvelables** en Lot-et-Garonne : solaire, biogaz, méthanisation, biomasse.



ACTIVITÉ DE LA SEM AVERGIES

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2021

2021 : un résultat financier en progression avec l'objectif d'arriver à dégager un résultat positif en 2022

Résultat net			Chiffre d'affaires net			Actif		
2020	2021	2022 Prév.	2020	2021	2022 Prév.	2020	2021	
- 258 167 €	-105 546 €	60 000 €	28 000 €	91 350 €	270 000 €	Actif immobilisé	397 160 €	2 189 184 €
Charges d'exploitation			Produits financiers			Actif circulant	4 704 093 €	2 792 934 €
2020	2021	2022 Prév.	2020	2021	2022 Prév.	Actif total	5 101 253 €	4 982 118 €
289 487 €	263 619 €	310 000 €	3 025 €	60 423 €	100 000 €			

PORTEFEUILLE DE PROJETS CONSTRUITS OU PRÊTS À CONSTRUIRE AU 31 AVRIL 2022

Un portefeuille de projets construits ou prêts à construire représentant 3 % de la consommation départementale d'électricité et de gaz du département : 11 GWh/an

Solaire

40 MWc

dont 50 % sur bâtiments ou ombrières

48 GWh/an

Consommation résidentielle de 32 000 personnes

*valeur de consommation électrique moyenne hors chauffage et eau chaude sanitaire par personne et par an = 1500 kWh ref

Biogaz

injecté dans le réseau par les méthaniseurs en développement (3)

47 GWh/an

Consommation de 5 000 Voitures ou 100 Poids Lourds BioGNV

Biomasse

15 GWh/an

BioGNV

2 stations de distributions

110 GWh/an

3 % de la consommation d'électricité et de gaz du département (3 636 GWh en 2020 ref)

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- Mise en service de la centrale solaire au sol de Réaup-Lisse d'une puissance de 15 MWc dont Avergies est coactionnaire à hauteur de 47,5 %.
- Engagement du partenariat avec Valorizon pour la couverture des centres de stockage de déchets de Nicole et Monflanquin.
- Prise de participation dans les projets de méthanisation Methalbret à Mezin et Metha Alliance à Sainte-Colombe-du-Villeneuveois.
- Ouverture de la station de distribution de BioGNV à Damazan. Maintien de prix bas malgré l'envolée des prix sur le marché du gaz grâce à un sécurisation de l'approvisionnement sur le long terme.



44 - ACTIVITÉS CONNEXES Rapport d'activité - Territoire d'énergie

2021-240-AGDP • 25/10/21
Commande publique - Procédure adaptée :
fourniture de matériel informatique (lots 1 et 2)
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-241-AGDP • 25/10/21
Commande publique - Utilisation de la
plateforme internet facilitant les obligations de
maître d'ouvrage imposés par le décret
n° 2011-1241 du 5 octobre 2011
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-242-AGDP • 29/10/21
Commande publique - Abonnement internet
4G pour la Gestion Technique Centralisée
et la vidéosurveillance de la chaufferie de
Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 29/10/21

2021-264-AGDP • 10/11/21
Commande publique - Veille juridique de la
marque déposée MOBIVE pour l'année 2022
Dépôt en Préfecture : 15/11/21

2021-265-AGDP • 19/11/21
Commande publique - Travaux coordonnés
de génie civil : fournitures et pose de massifs
béton pour l'éclairage public sur la RN21 à
Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 15/11/21

2021-266-AGDP • 25/11/21
Commande publique - Acquisition d'un pack de
publication de trois annonces de recrutement
sur web emploi public
Dépôt en Préfecture : 19/11/21

2021-267-AGDP • 25/11/21
Commande publique - Accompagnement
technique pour le raccordement de la Maison
de Santé au réseau de chaleur de Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 25/11/21

2021-268-AGDP • 25/11/21
Commande publique - Achat d'équipements
de protection individuelle pour les agents de
TE 47
Dépôt en Préfecture : 25/11/21

2021-273-AGDP • 30/11/21
Commande publique - Insertion publicitaire
dans un magazine hors-série spécialisé dans
les énergies renouvelables
Dépôt en Préfecture : 01/12/21

2021-274-AGDP • 01/12/21
Commande publique - Achat d'une étuve pour
le contrôle du taux d'humidité des échantillons
de plaquettes bois dans le cadre de la mission
d'animation Bois-Energie
Dépôt en Préfecture : 03/12/21

2021-275-AGDP • 02/12/21
Commande publique - Organisation de la
réunion du Comité Syndical du 13 décembre
2021
Dépôt en Préfecture : 03/12/21

2021-276-AGDP • 02/12/21
Commande publique - Travaux coordonnés
de génie civil : éclairage public à Bias, secteur
Lasnauzes
Dépôt en Préfecture : 03/12/21

2021-277-AGDP • 02/12/21
Commande publique - Impression et routage
du rapport d'activité 2020 de TE 47
Dépôt en Préfecture : 03/12/21

2021-278-AGDP • 03/12/21
Commande publique - Contrat de maintenance
informatique Flexi'cap de 11 unités
Dépôt en Préfecture : 09/12/21

2021-279-AGDP • 09/12/21
Commande publique - Contrat de location et
d'entretien de la machine à affranchir
Dépôt en Préfecture : 09/12/21

2021-280-AGDP • 09/12/21
Commande publique - Mission de conception
et suivi du projet de mise en lumière de la
Mairie de Castelmoron
Dépôt en Préfecture : 09/12/21

2021-281-AGDP • 09/12/21
Commande publique - Organisation annuelle
d'un réunion de présentation des vœux à
l'attention des agents de TE 47
Dépôt en Préfecture : 10/12/21

2021-282-AGDP • 10/12/21
Commande publique - Contrat de maintenance
et d'entretien de l'ascenseur des locaux de TE 47
Dépôt en Préfecture : 14/12/21

2021-283-AGDP • 10/12/21
Commande publique - Achat d'appareils de
mesure pour le service Energie de TE 47
Dépôt en Préfecture : 14/12/21

2021-300-AGDP • 17/12/21
Commande publique - Procédure adaptée :
assurance de la flotte automobile de TE 47
Dépôt en Préfecture : 23/12/21

2021-301-AGDP • 24/12/21
Commande publique - Mise sous pli et
affranchissement dans le cadre de la diffusion
du schéma directeur Gaz 2021-2026 de TE 47
Dépôt en Préfecture : 27/12/21

2021-302-AGDP • 27/12/21
Domaine et patrimoine - Vente de la parcelle
cadastrée à la section AA numéro 82 sur la
commune du Passage d'Agen à M. et Mme
Leriche
Dépôt en Préfecture : 28/12/21

2021-303-AGDP • 30/12/21
Commande publique - Contrat de maintenance
corrective et d'assistance téléphonique du
logiciel d'affaires de TE 47
Dépôt en Préfecture : 03/01/22

Délibération du Bureau

2021-004-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : expub Naresse à
Mazières Naresse
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-005-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : dissimulation église et
Lalande à Saint Sylvestre sur Lot
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-006-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : avenue Léon Blum
à Fumel
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-007-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : impasse des Acacias
à Nérac
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-008-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : secteur PC500 à Nérac
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-009-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : route de Pindères à
pompogne
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-010-AGDB • 18/01/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : rénovation LED bourg
à Beauziac
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-011-AGDB • 18/01/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur l'exploitation et la maintenance
des chaufferies bois d'Aiguillon et de
Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 18/01/21

2021-017-AGDB • 08/02/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur la création d'un réseau de chaleur
et d'une chaufferie bois à Aiguillon : avenants
de prolongation des délais d'exécution
Dépôt en Préfecture : 08/02/21

2021-018-AGDB • 08/02/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur la création d'un réseau de chaleur
et d'une chaufferie bois à Castillonnes : avenants
au lots 6 et 7
Dépôt en Préfecture : 08/02/21

2021-047-AGDB • 15/03/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification
par des fonds de concours : AMPUB Mairie
Lacardayre à Massels
Dépôt en Préfecture : 15/03/21

2021-048-AGDB • 15/03/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur des travaux de création de
centrales solaires photovoltaïques en toiture
et renforcements structurels
Dépôt en Préfecture : 15/03/21

2021-049-AGDB • 15/03/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur l'approvisionnement en bois
déchiqueté de trois chaufferies de TE 47
Dépôt en Préfecture : 15/03/21

2021-050-AGDB • 15/03/21
Commande publique - Avenants à la procédure
adaptée portant sur la création d'un réseau de
chaleur et d'une chaufferie bois à Aiguillon (lots
1, 2, 3 et 6)
Dépôt en Préfecture : 15/03/21

2021-051-AGDB • 15/03/21
Commande publique - Avenants à la procédure
adaptée portant sur la création d'un réseau de
chaleur et d'une chaufferie bois à Castillonnes
(lots 3, 4, 7)
Dépôt en Préfecture : 15/03/21

2021-097-AGDB • 26/04/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : TJ bourg à Thézac
Dépôt en Préfecture : 27/04/21

2021-098-AGDB • 26/04/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification
par des fonds de concours : AMPUB bourg à
Lacausade
Dépôt en Préfecture : 27/04/21

2021-099-AGDB • 26/04/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public
par des fonds de concours : rénovation EP à
Savignac sur Leyze
Dépôt en Préfecture : 27/04/21

2021-134-AGDB • 14/06/21
Finances locales - fonds de concours
Délibération du bureau portant sur le
financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement BT place
du Dominé à Lamontjoie
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-135-AGDB • 14/06/21
Finances locales - fonds de concours
Délibération du bureau portant sur le
financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : aménagement de la
traversée du bourg à Xaintrailles
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-136-AGDB • 14/06/21
Finances locales - fonds de concours
Délibération du bureau portant sur le
financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : rue du centre PL 201
à Xaintrailles
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-137-AGDB • 14/06/21
Finances locales - fonds de concours
Délibération du bureau portant sur le
financement de travaux de signalisation
lumineuse par des fonds de concours :
aménagement de feux tricolore salle des fêtes
à Pinel-Hauterive
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-138-AGDB • 14/06/21
Commande publique - Délibération du bureau
portant sur la procédure adaptée pour la
coordination SPS d'opérations réalisées ou
coordonnées par TE 47
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-139-AGDB • 14/06/21
Commande publique
Délibération du bureau sur des avenants à
la procédure adaptée pour la création d'un
réseau de chaleur et d'une chaufferie bois à
Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-140-AGDB • 14/06/21
Commande publique - Délibération du bureau
sur des avenants à la procédure adaptée pour
la création d'un réseau de chaleur et d'une
chaufferie bois à Aiguillon
Dépôt en Préfecture : 15/06/21

2021-159-AGDB • 12/07/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : lotissement Guillemon
à Laugnac
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-160-AGDB • 12/07/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : candélabres solaires
au Lavoirà Laroque-Timbaut
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-161-AGDB • 12/07/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public
par des fonds de concours : effacement EP
Impasse des Grives à Pompogne
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-162-AGDB • 12/07/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public
par des fonds de concours : rénovation leds
à Pujols
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-163-AGDB • 12/07/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par
des fonds de concours : rénovation des axes
principaux à Sainte-Livrade-sur-Lot
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-164-AGDB • 12/07/21
Commande publique - Procédure adaptée
portant sur la fourniture, l'installation et la
mise en service d'infrastructures de charge
pour véhicules électriques en Nouvelle-
Aquitaine (lots 2, 3, 4 et 5)
Dépôt en Préfecture : 16/07/21

2021-180-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement Sonnet
à Aubiac
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-181-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement Mourat
à Aubiac
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-182-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement Laparre
à Aubiac
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-183-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : dissimulation rue
Dorée Haras à Villeneuve sur Lot
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-184-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement Fontaine
à Xaintrailles
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-185-AGDB • 06/09/21
Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par
des fonds de concours : effacement impasse
des Grives à Pompogne
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-186-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : extension Aux Sables à Grezet Cavagnan
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-187-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : horloges astronomiques à Laroque Timbaut
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-188-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : extension impasse Beljouan à Laroque Timbaut
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-189-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : armoire 1700 à Pujols
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-190-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : mise en conformité des points de commande à Fumel
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-191-AGDB • 06/09/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : rue E Barthe et G Kuntz à Fumel
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-192-AGDB • 06/09/21

Commande publique - Avenant de transfert des lots 1 et 2 de la procédure adaptée portant sur une mission d'assistance à l'élaboration et la mise en œuvre de PCAET à destination d'EPCI de Lot-et-Garonne
Dépôt en Préfecture : 07/09/21

2021-227-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : effacement au Pinqua à Agnac
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-228-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : dissimulation Peyremathieu à Condezaygues
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-229-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : effacement Labatisse à Montgaillard
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-230-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : effacement Biran à Montgaillard
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-231-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : dissimulation La Halle à Monflanquin
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-232-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : effacement bourg à Pindères
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-233-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : résidence du Château à Condezaygues
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-234-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : remplacement luminaires à Condezaygues
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-235-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : dissimulation La Halle à Monflanquin
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-236-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : bourg à Montgaillard
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-237-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage public par des fonds de concours : abris scolaires à St Romain le Noble
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-238-AGDB • 25/10/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'éclairage d'infrastructures sportives par des fonds de concours : terrain de pétanque à Ste Livrade sur Lot
Dépôt en Préfecture : 25/10/21

2021-269-AGDB • 29/11/21

Finances locales - fonds de concours
Financement de travaux d'électrification par des fonds de concours : effacement route de la Gourgue à Nicole
Dépôt en Préfecture : 29/11/21

2021-270-AGDB • 29/11/21

Commande publique - Avenant n° 1 au lot n° 1 de la procédure adaptée portant sur les missions de maîtrise d'œuvre de centrales solaires photovoltaïques en toiture et d'études structures
Dépôt en Préfecture : 29/11/21

2021-271-AGDB • 29/11/21

Commande publique - Procédure adaptée portant sur les mandats de maîtrise d'ouvrage d'opérations de création d'installations à énergie renouvelable associées à un réseau de distribution de chaleur
Dépôt en Préfecture : 29/11/21

Délibération du Comité**2021-025-AGDC** • 22/02/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Président
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-026-AGDC • 22/02/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Bureau Syndical
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-027-AGDC • 22/02/21

Institutions et vie politique - Création d'un comité de pilotage et d'une commission d'attribution des aides dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-028-AGDC • 22/02/21

Institutions et vie politique - Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par des communes membres
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-029-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Modification des modalités financières d'exercice de la compétence optionnelle « éclairage des infrastructures sportives » et adaptation du guide des CTAF
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-030-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Modification des modalités financières d'exercice de la compétence optionnelle « signalisation lumineuse tricolore » et adaptation du guide des CTAF
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-031-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Modification des modalités financières d'exercice de la compétence optionnelle « éclairage public » et adaptation du guide des CTAF
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-032-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Débat d'Orientations Budgétaires 2021
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-033-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Avenant n° 6 à la convention de concession pour la distribution publique de gaz naturel : intégration de la ville de Casteljaloux
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-034-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Participation de TE 47 au prochain marché de fourniture d'électricité et de gaz dans le cadre du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de travaux, fournitures, services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique, porté par les syndicats départementaux d'énergies de Nouvelle-Aquitaine
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-035-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Participation de TE 47 au prochain marché de prestations intellectuelles relatives aux énergies renouvelables coordonné par le SYDEC
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-036-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Participation de TE 47 à l'appel à manifestation d'intérêt SEQUOIA dans le cadre du groupement des syndicats d'énergies de Nouvelle-Aquitaine
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-037-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Avenant à la convention portant sur la maintenance d'éclairage public et d'éclairage d'infrastructures sportives avec la CCBHAP
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-038-AGDC • 22/02/21

Commande publique - Convention de partenariat avec l'AREC portant sur la fourniture de données énergie et gaz à effet de serre
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-039-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Modification du règlement de service pour le réseau de chaleur urbain (RCU) d'Aiguillon et de la police d'abonnement multipartite
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-040-AGDC • 22/02/21

Finances locales - Modification du règlement de service pour le réseau de chaleur urbain (RCU) de Castillonès et de la police d'abonnement multipartite
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-041-AGDC • 22/02/21

Fonction publique - Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^e classe à temps complet au sein du pôle Eclairage Public
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-042-AGDC • 22/02/21

Fonction publique - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-043-AGDC • 22/02/21

Finances locales - prise de participation - Prise de participation de la SEM AVRGIES dans la société LANDES HANGAR 1 ENERGY
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-044-AGDC • 22/02/21

Finances locales - prise de participation - Prise de participation de la SEM AVRGIES dans la société METHA ALLIANCE
Dépôt en Préfecture : 25/02/21

2021-053-AGDC • 29/03/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Président
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-054-AGDC • 29/03/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Bureau Syndical
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-055-AGDC • 29/03/21

Institutions et vie politique - Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par des communes membres
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-056-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : adoption du compte de gestion 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-057-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : adoption du compte administratif 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-058-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : affectation des résultats 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-059-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : vote du budget primitif 2021
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-060-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe SPA IRVE : adoption du compte de gestion 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-061-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe SPA IRVE : adoption du compte administratif 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-062-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe SPA IRVE : affectation des résultats 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-063-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe SPA IRVE : vote du budget primitif 2021
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-064-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF Maintenance EP : adoption du compte de gestion 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-065-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF Maintenance EP : adoption du compte administratif 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-066-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF Maintenance EP : affectation des résultats 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-067-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF Maintenance EP : vote du budget primitif 2021
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-068-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF ENR : adoption du compte de gestion 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-069-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF ENR : adoption du compte administratif 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-070-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF ENR : affectation des résultats 2020
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

46 - ACTIVITÉS CONNEXES Rapport d'activité - Territoire d'énergie

2021-071-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Budget Annexe RAF ENR : vote du budget primitif 2021
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-072-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Contributions des communes 2021
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-073-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Versement d'une subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget annexe SPA IRVE
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-074-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Versement d'une subvention d'équipement du Budget Principal au Budget annexe RAF ENR au titre du réseau de chaleur d'Aiguillon
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-075-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Versement d'une subvention d'équipement du Budget Principal au Budget annexe RAF ENR au titre du réseau de chaleur de Castillonnes
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-076-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Versement d'une avance de trésorerie du Budget Principal au Budget annexe RAF ENR au titre des réseaux de chaleur
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-077-AGDC • 29/03/21

Finances locales - budget
Fixation des durées d'amortissement au Budget Principal (rajout de biens à amortir et fixation des durées d'amortissement correspondantes)
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-078-AGDC • 29/03/21

Finances locales - Nouvelle modalité de financement d'une opération de desserte électrique lorsque le coût des travaux est porté par une commune à la charge d'un aménageur
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-079-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Participation de TE 47 au marché lancé par le groupement de commandes des syndicats d'Énergie de Nouvelle-Aquitaine pour la fourniture et pose de bornes de charge pour véhicules électriques
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-080-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Lancement d'une procédure adaptée portant sur la fourniture et la pose de bornes de charge pour véhicules électriques
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-081-AGDC • 29/03/21

Finances locales - Convention avec le Comité des Oeuvres Sociales (COS) pour le financement des travaux de ses nouveaux locaux à Boé
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-082-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Convention entre TE 47 et GRDF relative au renforcement du réseau de distribution de gaz entre les communes de Layrac et Le Passage d'Agen en passant par la commune de Moirax pour l'injection de gaz renouvelable
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-083-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Convention de formation PSC1 avec l'UDSP 47
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-084-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Convention de formation MAC-SST avec l'UDSP 47
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-085-AGDC • 29/03/21

Commande publique - Convention de partenariat pour le développement d'un réseau de stations dédiées aux mobilités durables (BioGNV, H2 vert) en Nouvelle-Aquitaine
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-086-AGDC • 29/03/21

Domaine et patrimoine - Autorisations de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Mézin
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-087-AGDC • 29/03/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose d'un réseau électrique devenu inutile sur la commune de Feugarolles
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-088-AGDC • 29/03/21

Finances locales - Prise de participation de la SEM AVERGIES dans les SAS Galametha, Mondis Energie, Poustant Energie et Metha'vo dans le cadre du projet commun de BioGaz porté
Dépôt en Préfecture : 31/03/21

2021-105-AGDC • 10/05/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Président
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-106-AGDC • 10/05/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Bureau Syndical
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-107-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Adhésion de TE 47 à l'association Hydrogène Vallée
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-108-AGDC • 10/05/21

Institutions et vie politique - Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par des communes membres
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-109-AGDC • 10/05/21

Finances locales - Nouvelles modalités de financement de création d'infrastructures de charge pour véhicules électriques
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-110-AGDC • 10/05/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : décision modificative n°1
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-111-AGDC • 10/05/21

Finances locales - Nouvelle modalité de financement d'opérations de déplacement d'ouvrage électrique
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-112-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Lancement d'un appel d'offres portant sur la fourniture longue durée de véhicules électriques dans le cadre d'un groupement de commandes en Lot-et-Garonne et participation de TE 47 à ce marché
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-113-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Participation de TE 47 au marché lancé par le groupement de commandes des Syndicats d'Énergie de Nouvelle-Aquitaine portant sur des audits énergétiques de bâtiments
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-114-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Participation de TE 47 à l'appel à projet MERISIER dans le cadre du groupement de Syndicat d'Énergie de Nouvelle-Aquitaine
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-115-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Conventions de prestations avec les EPCI relative à la mise à disposition des données énergétiques et d'émission de gaz à effet de serre
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-116-AGDC • 10/05/21

Finances locales - Avenant à la convention de fonds de concours pour le déploiement d'un réseau Très Haut Débit en Lot-et-Garonne avec Lot-et-Garonne Numérique
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-117-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Convention cadre portant sur la participation financière de TE 47 sur une demande de déplacement d'ouvrage d'une collectivité publique, d'une entité représentant le monde agricole ou d'un agriculteur
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-118-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Convention d'occupation domaniale de répéteurs et pontons de BIRDZ sur les supports d'éclairage public et divers ouvrages de la commune de Tonneins
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-119-AGDC • 10/05/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune d'Astaffort
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-120-AGDC • 10/05/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Cuq
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-121-AGDC • 10/05/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Mézin
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-122-AGDC • 10/05/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Pompiey
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-123-AGDC • 10/05/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Saint-Sixte
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-124-AGDC • 10/05/21

Fonction publique
Création d'un emploi non permanent d'économiste de flux énergétiques dans le cadre d'un contrat de projet
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-125-AGDC • 10/05/21

Finances locales - prise de participation
Prise de participation de la SEM AVERGIES dans la SEM ENERGIE de Albret Communauté
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-126-AGDC • 10/05/21

Finances locales - prise de participation
Prise de participation de la SEM AVERGIES dans la SAS GOELAND (centrale solaire de Saint Quentin du Dropt)
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-127-AGDC • 10/05/21

Finances locales - prise de participation
Prise de participation de la SEM AVERGIES dans la SAS AVERGIES SOLAIRE 1
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-128-AGDC • 10/05/21

Finances locales - prise de participation
Prise de participation de la SEM AVERGIES dans la SAS AVERGIES SOLAIRE 2
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-129-AGDC • 10/05/21

Commande publique - Participation de TE 47 au marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et de Maitrise d'OEuvre (MOE) pour la rénovation et la construction des bâtiments communaux
Dépôt en Préfecture : 11/05/21

2021-141-AGDC • 06/07/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Président
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-142-AGDC • 06/07/21

Institutions et vie politique - Compte-rendu des délégations accordées au Bureau Syndical
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-143-AGDC • 06/07/21

Institutions et vie politique - Approbation des transferts de compétences optionnelles demandés par des communes membres
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-144-AGDC • 06/07/21

Finances locales - budget
Budget Principal de TE 47 : décision modificative n°2
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-145-AGDC • 06/07/21

Finances locales - budget
Budget annexe RAF ENR : décision modificative n°1
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-146-AGDC • 06/07/21

Finances locales - budget
Inventaire comptable et amortissement : fixation des durées d'amortissement pour le budget annexe RAF ENR (nomenclature M41)
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-147-AGDC • 06/07/21

Finances locales - Clôture de l'opération pour compte de tiers n° 263701 - enfoncement des réseaux de télécommunications sur la commune de Saint-Pardoux-du-Breuil, secteur bourg, et prise en charge des frais d'études par le syndicat
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-148-AGDC • 06/07/21

Finances locales - Nouvelles modalités de financement d'opérations d'électrification : programme d'aide à la revitalisation des centre-bourgs
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-149-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Prestations de services liées à l'énergie aux communes membres
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-150-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Mise en Œuvre par TE 47 d'une assistance mutualisée pour le contrôle des redevances versées par les opérateurs de télécommunication
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-151-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Lancement d'un appel d'offres portant sur les travaux d'électrification, d'éclairage public, d'éclairage d'infrastructures sportives, de signalisation lumineuse tricolore et de réseaux de télécommunication en Lot-et-Garonne
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-152-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Appel d'offres portant sur l'achat et la fourniture longue durée de véhicules électriques dans le cadre d'un groupement de commandes en Lot-et-Garonne, et participation de TE 47 à ce marché
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-153-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Convention de coopération en matière de sécurité des travaux à proximité des ouvrages de distribution de gaz naturel
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-154-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Convention financière entre l'Agglomération d'Agen et TE 47 relative à l'attribution de masques dans le cadre de la crise sanitaire de COVID 19
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-155-AGDC • 06/07/21

Commande publique - Convention pour la maintenance d'éclairage de voies de zones d'activité avec Val de Garonne Agglomération
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

2021-156-AGDC • 06/07/21

Domaine et patrimoine - Autorisation de dépose de réseaux électriques devenus inutiles sur la commune de Bruch
Dépôt en Préfecture : 08/07/21

